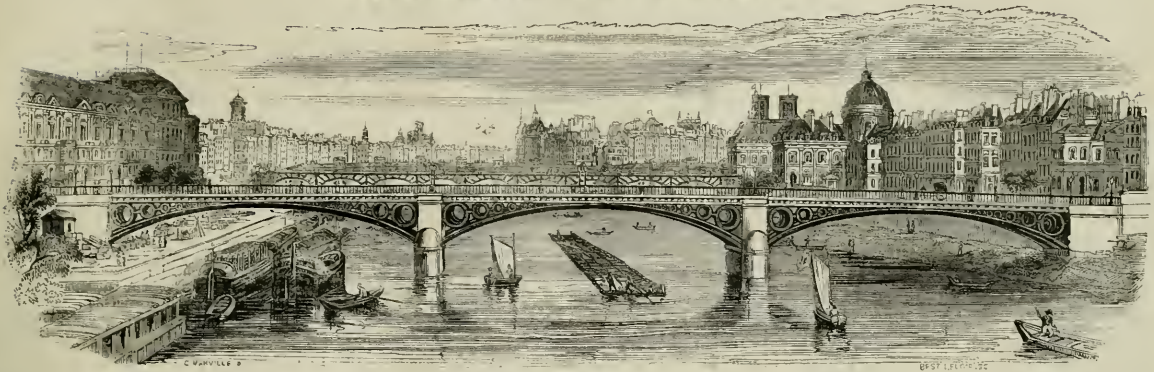


L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 5 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 50 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 216 VOL. IX. — SAMEDI 17 AVRIL 1847.
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 53 fr.
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Courrier de Paris. *Steeple-chase de la Croix-le-Berry, le départ. — Histoire de la semaine. — Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain. Vue extérieure du tube propulseur; connoi en marche; coupe du tube propulseur; vue extérieure du bâtiment où se trouve la machine; vue des machines pneumatiques. — Les Paquebots transatlantiques. Ligne du Havre à New-York. — Travaux de la ville de Paris. — Les quatre éléments d'autrefois. Etudes par Bertall. La Terre; l'Air; l'Eau; le Feu. — Petits moyens de faire fortune. Le vieux voisin, par M. Christophe. — Les Promenades de Paris. Le Jardin des Plantes. Vue à vol d'oiseau; les ours; la galerie des singes; intérieur des galeries d'histoire naturelle; intérieur du cabinet d'anatomie comparée. — Bulletin bibliographique. — Principales publications de la semaine. — Annonces. — Chronique musicale. Une Gravure. — Rébus.*

Courrier de Paris.

Enfin, le grand livre du sport vient de s'ouvrir pour l'année 1847. Le steeple-chase de Berry a eu lieu dimanche. Dès le matin, la route s'était couverte de nombreux véhicules, et les abords du turf étaient assiégés par une foule considérable. On ne peut pas dire que le ciel ait souri à un si grand jour, mais qui donc s'en inquiétait? le tableau qu'offrent les fêtes parisiennes n'a-t-il pas toujours son effet de pluie? Le mauvais temps ne cause plus de surprise qu'aux provinciaux, les vrais Parisiens le comprennent dans tous leurs programmes, et se règle en conséquence; les fringants attelages se hérissent de paraverses, les cavaliers s'enveloppent de burnous; il y a même des piétons en soques, et certains sportsmen de contrebande ne déploient leurs grâces qu'à l'abri du

parapluie. La plupart néanmoins ont tenu tête à l'orage, et la course a été fournie aussi brillamment que le permettaient les circonstances. Si le sport a un peu et même beaucoup barboté, ce n'est qu'au retour: cette brillante caravane de gentlemen-riders, de chevaux anglais, de derbys, de ladies sporting et de jockeys ressemblait beaucoup à une déroute en plein déluge. C'était une scène d'inondation ornée de vestes de satin aux couleurs tranchantes. Aussi l'hippodrome qui, lors du tracé, avait été trouvé excellent pour cette excursion chevaline et chevaleresque, perdit singulièrement dans l'esprit des amateurs au moment du turf. Les chevaux s'empêtraient dans l'arène bourbeuse d'où les cavaliers avaient toutes les peines du monde à s'arracher avec eux. Que la France pleure et se voile la face, la victoire lui a échappé. Le *handicap* est acquis aux fils d'Albion. C'est le Waterloo de notre sport; mais il faut reconnaître que les Anglais étaient vingt



Steeple-chase de la Croix-le-Berry. — Le départ.

contre un. Convenons pourtant que sur ce terrain-là, qu'il soit détrempé ou non, nos voisins d'outre-Manche ont bien souvent l'avantage; mais l'ont-ils toujours obtenu? En compulsant les annales du passé, le sport français trouvera sans peine des consolations. Quand les Anglais nous battent sur le turf, leur victoire n'est qu'une revanche. Cela n'a rien d'héroïque.

Sachez donc que le sport français n'est pas d'une origine aussi récente qu'on le croit généralement. Cet héritier des tournois et des carrousels jeta quelque éclat sur les dernières années du règne de Louis XV. En 1777, tout Paris s'entassait dans la plaine des Sablons pour assister à la course de *Northumberland* et de *Comus*, les *Fitz-Emilius* et les *Drummer* de l'époque, l'un appartenant au marquis de Conflans, et l'autre au comte d'Artois. L'année suivante, à l'occasion d'un pari de 15,000 francs proposé par le même prince, et tenu par le duc de Chartres (Philippe-Egalité), la bran-

che cadette battit la branche aînée. Aux courses de Fontainebleau, en 1780, un certain *Glosscorn*, fils d'*Eclipse*, appartenant à M. de Lauraguais, et l'insigne honneur de triompher des coursiers de lord Claremont, l'un des plus glorieux tenants du turf britannique. Dès cette même époque, des courses de printemps et d'automne étaient instituées à Paris, elles avaient lieu dans le parc royal de Vincennes et la généalogie des illustres coursiers n'était pas moins bien établie ni moins brillante que celle de leurs nobles maîtres: c'étaient le comte d'Artois, le duc de Chartres, les princes de Guemenee et d'Hérin, MM. de Lauzun, de Conflans et de Fitz-James; les plus renommés sportsmen d'Albion venaient se faire battre sur le sol français. En présence des résultats actuels, il est évident que la révolution a causé de grands préjudices au sport parisien, et que l'ancien régime s'entendait mieux que le nôtre à l'amélioration des chevaux. Aussi n'est-ce pas sans raison que le marquis de Dangeau disait:

« Pour le démolé de l'office et de l'écurie, il n'y a rien de tel qu'un gentilhomme, toutes ces belles choses ne sont guère à la portée des bourgeois. »

La campagne d'été promet d'être brillante, principalement pour les maçons. Paris se redresse et s'aligne de tous les côtés. On perce des rues, on bâtit des passages, on construit et reconstruit des maisons. Voltaire, qui, dans une lettre célèbre, accusait de négligence l'édilité parisienne, n'aurait aujourd'hui que des éloges à lui adresser. Notre cité est une pupille chérie que tous ses parrains ou tuteurs veulent embellir à l'envi. Voltaire pourrait même trouver qu'on l'embellit trop. A force de tourmenter la taille de Paris, cette taille devient gigantesque et difforme; en outre on la cuirasse d'un corset de moellons qui finira par lui donner un aspect monolone et partant fort peu récréatif. Chacun peut prévoir le moment où notre grande ville ne sera plus qu'une oasis de pierres de taille, et qu'une immense couche de bi-

tume et d'aspic. Les arbres auront totalement disparu de son enceinte, et se seront réfugiés sur les toits; pour voir un peu de verdure il faudra regarder les cheminées. La Ni-nive moderne n'aura plus rien à envier à l'ancienne, ses jardins auront été transplantés sur les balcons et les terrasses de ses maisons. Si cette pétrification universelle inspire les plus vifs regrets aux âmes rêveuses, la spéculation s'en réjouit. Après avoir transformé la physionomie des quartiers les plus populeux, la spéculation ne doit pas s'arrêter en si bon chemin; elle poussera ses conquêtes jusque dans les arrosissements des plus reculés et les plus tranquilles; la civilisation de l'équerre et de la truelle menace enfin de pénétrer dans le Marais. En général nous éprouvons peu de sympathie pour les ruines et nous n'avons guère le culte et l'amour des débris; mais lorsque la spéculation porte le marteau dans les habitations que l'art décora magnifiquement et dont le temps respecta la beauté, il est permis de le regretter. La destruction de l'hôtel Carnavalet est résolue. Il est vrai que cette destruction avait commencé depuis longtemps et que la demeure de madame de Sévigné avait subi bien des mutilations. L'escalier délabré avait perdu son caractère grandiose et son style; les murs intérieurs étaient badigeonnés, et les dorures et les panneaux sculptés n'existaient plus; mais du moins on avait respecté les œuvres du ciseau de Jean Goujon; il est fort douteux qu'elles échappent maintenant à la destruction, puisqu'un intérêt d'alignement en exige le sacrifice.

Passons, s'il vous plaît, de l'hôtel de madame de Sévigné à la tragédie de Racine. On vient de reprendre *Atthalie*, dont la charmante *bas-bleu* du siècle de Louis XIV a dit: « C'est une pièce amoureuse, pourtant Racine a bien de l'esprit. » La destinée d'*Atthalie*, ce chef-d'œuvre de notre scène et de plus spirituel de tous les poètes, est trop connue pour que nous nous y arrêtons. Mademoiselle Rachel a déployé dans ce rôle si plein et si court toutes les brillantes qualités de son talent, et principalement l'énergie impétueuse et la diction savante; c'était la grande attitude et le geste impérieux et dominateur de la mère et grand-mère de tant de rois; bref elle a donné à ce rôle l'ampleur et la majesté tragique, et elle a réussi dans cette entreprise si difficile pour une jeune et belle personne, celle de se vieillir et d'accuser le poids de quatre-vingts ans lorsqu'on en a vingt-cinq. C'est à tort qu'on avait fait croire le bruit de la démission de la grande tragédienne. Mademoiselle Rachel ne quittera pas le Théâtre-Français, elle a fermé l'oreille à des offres qui lui venaient de très-haut lieu et qui l'auraient enlevée pour une année à notre scène. D'un autre côté rien n'est moins fondé que cette autre intention qu'on lui attribuait, d'aspirer ouvertement à la direction de la Comédie-Française. Régner au théâtre par la passion, l'art et le talent, cela suffit à l'ambition de notre tragédienne, et cette part est assez belle pour qu'elle s'en contente.

Il est assez ordinaire du reste que la quinzaine de Pâques autorise de pareils bruits; n'est-ce point la saison des arrangements et dérangements dramatiques? Les héros ont écrit leur chassé-croisé annuel et pratiqué le libre échange. L'un troque son tenor contre une basse-taille, tout autre congédie son tyran et son maître; les amoureuilles sont aux enchères; les Talma, les Elleviou, les Tercein et les Potier de la province viennent déclarer la tirade ou murmurer la cavatine et le calembour sous les arbres du Palais-Royal. Tous, ils sont à la recherche d'un directeur. *Pauvres gens!* quelle position dramatique! que d'espérances avortées! combien de rêves évanouis! on arrive pour la moisson, et l'on trouve que les vendanges sont faites. Les braves, les triomphes, la gloire et la fortune, toutes ces belles choses, il faut les ajourner à un autre mois d'avril. C'est toujours l'histoire du *pot au lait*, et la vie humaine vue sous une de ses faces les plus lamentables. En ce triste sujet des espérances déçues et des projets qui tournent en fumée, ne sommes-nous pas tous plus ou moins des comédiens de province? Nous cherchons des rôles qui nous échappent et des emplois qui ne sont pas faits pour nous. Vous croyez tenir le succès, et c'est un échec qui vous arrive. Tel est parfois le lot des plus habiles et des plus positifs. Exemple: M. Scribe et son *Baranda* au Gymnase. C'est Baranda est un être imaginaire, une espèce de sylphe ou de mannequin enluminé dont un avocat tient les fils et fait mouvoir les ressorts dans un but de moralité. Il s'agit de guérir l'imagination exaltée d'une jeune femme qui s'écrie à chaque instant du jour: *« Ette aimée ou mourir, et qui voit partout l'ombre d'un anant. »* Le mari à l'insu duquel s'opère cette grande cure avait parfaitement le droit de dire: « De qui se mêle mon ami l'avocat? ne puis-je pas guérir moi-même ma femme? » Mais c'est un époux débonnaire, sous des apparences de lion; il est d'ailleurs trop heureux de recueillir les bénéfices de l'opération. Sur ce fond usé jusqu'à la corde, l'ingénierie académicienne a jeté les brillantes fleurs de sa fantaisie; mais il lui était impossible d'en dégoiser absolument la vétusté et, en certains points, l'inconvenance. Les antithèses piquantes, les mots fins, le badinage élégant et les gentilles malices qui aiguïsaient le dialogue ont heureusement détourné la foudre qui commençait à grandir. Et puis comment se décider à envelopper dans le désastre un fort joli rôle, joué avec une verve charmante par mademoiselle Désirée?

Quant à *Ether* et *Magnétisme des Variétés*, et à la *Chaise pour deux* du Vaudeville, l'une et l'autre pièce vous représentent deux succès qui ne tirent guère à conséquence et qui nous n'enregistrons que comme acquit de conscience. Puisque nous avons parlé de M. Scribe et de mademoiselle Rachel, voyons un petit épisode qui n'a peut-être été que comme supplément à la mention courtoise que les concerne. A la soirée donnée récemment par l'une de nos nobilités de théâtre, un noble étranger, le comte de M., se sentit pris du désir de connaître M. Scribe *in visu*. Bientôt sur la désignation d'un officieux, M. de M., s'approcha d'un petit vieillard à l'air pensif, à l'œil fin et à l'œil olivâtre; c'était le père de la célèbre tragédienne; et, sans plus d'alcéir-

sement, l'étranger entame la conversation par ce lieu commun de politesse. « Il y a longtemps, monsieur, que je désirais vous connaître; vos productions me plaisent beaucoup, surtout votre admirable *Juive*. Nous en donneriez-vous bientôt une nouvelle? » Au mot de productions et de Juive, l'étranger père fait un mouvement de surprise; mais la qualité et l'accent de l'étranger lui semblent une élocution suffisante de son langage, et il répond en souriant: « Mais je lui ai donné des soins qui tiennent un rang honorable au théâtre. — A qui le dites-vous. — Rebecca, Malvina, etc., cependant, je vous l'avouerai, c'est au Théâtre-Français que je vous admire le plus, et vous faites très-bien le *Mariage d'argent*. Encore un coup, monsieur, je suis ravi d'avoir fait votre connaissance. » Il est présumable qu'à la première occasion le comte de M. ne manquera pas de féliciter M. Scribe sur le nombre et l'éclat de sa descendance tragique.

On la comédie ne se joue-t-elle pas? Son masque va à tous les visages, et elle ne niche partout; ne figurait-elle pas encore l'autre jour en cour royale? Nous avions tout à l'heure un comte, cette fois il s'agissait d'un baron, M. le baron Dumoulin, ancien aide de camp de l'empereur. Dévoué comme tant d'autres braves aux leuburs de la vie industrielle, M. Dumoulin avait conçu le projet d'une association pour l'exploitation d'une manufacture de glaces. Accueilli favorablement par trois capitalistes, il leur avait tout livré: études, plans, travaux, prospectus. Les bases de l'association étaient arrêtées et convenues, et, comme sanction irréfutable, on avait scellé les conditions, le verre en main, dans les splendeurs d'un menu aux frais du baron. Cependant on tramait sa perte sans qu'il s'en doutât; l'amphytrion allait être dépeuplé par ceux qu'il nourrissait; entre la poire et le fromage, les trois complices signaient une association dont le baron était exclu, sans prétexte d'incompatibilité d'humeur. Il avait payé la carte, mais il ne la perdit pas, et la cour royale, juge du litige, a décidé que chacun de ces capitalistes trop gourmands paierait à leur amphytrion cinq mille francs à titre de dommages-intérêts, *item* un huitième dans les futurs bénéfices. Le baron n'en prétend pas moins qu'il n'a pas gagné son procès.

Ne nous laissons pas aller plus longtemps au flot des petits faits drôlatiques. Voici une publication sérieuse, qui mériterait dans cette chronique une mention assurément plus détaillée que celle que nous lui donnons; c'est un livre qui restera toujours bien au-dessus de nos éloges, c'est *Patris*, la France, la patrie, son histoire, tout son passé, tout son présent, en un mot son existence entière, concentrée dans deux volumes d'une lecture facile et attrayante. Cet excellent ouvrage, où l'absence est rendue accessible à tous, où elle revêt des couleurs si pittoresques et si variées, a obtenu dès son apparition un succès de curiosité devenu maintenant un succès de vogue. Les récits qu'il contient, les milliers de faits dont il présente l'ordre et l'enchaînement, l'histoire qu'il raconte, tout est merveilleux. Esprits légers, libre à vous de le prendre comme un roman, le roman de la civilisation; hommes graves, il vous offre un tableau sincère de la France, et vous méditez l'ensemble des résultats qu'il met sous vos yeux. C'est la voix vivante du pays; il a des leçons pour tous les âges, des renseignements pour toutes les conditions, des directions et des résultats pour tous; hommes de science ou d'affaires, financiers, artistes, employés, légistes, écrivains, négociants, touristes, vous pouvez donc emporter dans votre poche la France, reliée en deux volumes, sous la figure et le format de *Patris*. Nous ne connaissons pas de *vade mecum* plus instructif, ni de *cicerone* plus varié et plus amusant.

— On avait annoncé pour jeudi dernier la première apparition d'une troupe de comédiens espagnols. La cour a voulu avoir la primeur de ce spectacle, et c'est aujourd'hui 17 seulement que le public parisien pourra voir à la salle Ventador les artistes venus de Madrid pour notre plaisir. On dit beaucoup de bien du personnel de cette troupe, et nous tiendrons nos lecteurs informés. Si les acteurs sont applaudis, si les actrices sont spirituelles et jolies, si leurs chansons andalouses sont originales, si les danses ont de la souplesse, de la grâce et de l'énergie, nous l'irons dire au monde entier.

Historique de la Semaine.

Les discussions financières ont rempli presque toutes les séances de la Chambre durant cette semaine, bien que les derniers jours eussent été d'abord assignés aux débats sur la prise en considération de la proposition de M. de Rénusat, renvoyés ensuite à lundi prochain.

A l'occasion du projet de loi autorisant le ministère à rembourser, contrairement aux conventions passées avec les compagnies de chemins de fer, les cautionnements qu'elles ont versés, non plus après l'achèvement complet des lignes, mais par anticipation et par à-compte au fur et à mesure des progrès successifs des travaux, plusieurs membres de l'opposition ont demandé à M. le ministre des travaux publics si cette mesure n'était pas le début d'une série de concessions que le gouvernement se proposait de solliciter pour les compagnies qui avaient à peine mis la main à l'œuvre. M. Dumas, à cette question posée d'une manière très-précise, n'a répondu qu'évasivement, soit que sa résolution ne fût pas prise encore, soit que les dispositions qui se manifestaient dans une partie considérable de la Chambre l'eussent ébranlé. — Dans cette même discussion, M. Benoît Fould a entrepris d'établir que les déclarations successives de M. le ministre des finances sur la situation du Trésor étaient contradictoires entre elles et en contradiction également avec les faits; qu'il y avait sujet d'être peu rassuré, et par les faits et par les déclarations. Mais cette discussion s'est trouvée tranchée par la déclaration de M. Darblay, qui nous a promis le

beau temps et une récolte plus belle encore. Dieu l'entende! Est venu ensuite le débat sur l'émission de billets de la banque de France au-dessous de 500 fr.

M. le ministre de l'Instruction publique a présenté deux projets, l'un sur les instituteurs primaires, l'autre sur l'enseignement secondaire. Nous y reviendrons.

ALGERIE. — On a reçu la nouvelle d'un mouvement offensif d'Abd-el-Kader au delà des Chotts, ou las salés, au midi de Mascara, contre les tribus du Petit-Désert et contre les Ksour, petites villes des oasis de cette région. Le pays ou pénétre en ce moment l'ennemi a déjà été parcouru plusieurs fois par nos troupes. Une nouvelle expédition, en deux colonnes combinées, allait tout récemment partir pour cette contrée, afin d'en organiser la soumission d'une manière définitive et de ramener sur leur ancien territoire quelques tribus émigrées. Abd-el-Kader paraît avoir voulu prévenir notre expédition pour forcer ces tribus à le suivre au Maroc.

Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans *l'Echo d'Oran*: « M. le général d'Arbouville, commandant la province par intérim, est parti d'Oran le 31 mars, pour aller se mettre à la tête d'une colonne formée à Tlemcen et destinée à couvrir notre frontière pendant les opérations qui vont avoir lieu dans le sud. Cette colonne doit se composer de huit bataillons et sept escadrons. Quatre bataillons ont quitté Oran le même jour pour se rendre à Tlemcen; et la veille, trois escadrons du 2^e chasseurs d'Afrique et un escadron de spahis s'étaient mis en route également pour cette destination, sous le commandement du colonel Morris.

« Les expéditions qui doivent être faites dans le sud par MM. les généraux Cavaignac et Renault ont pour but d'anticiper les dernières ressources de l'ennemi au delà des Chotts, en amenant la soumission des Hamianes-Garabas, la seule des tribus sahariennes qui n'ait pas encore reconnu notre autorité. La colonne du général Cavaignac, qui doit partir de Diaya, est spécialement chargée d'opérer contre cette tribu.

« Il paraît certain que l'ennemi aurait déjà fait un mouvement vers le Chott de l'ouest, afin, sans doute, d'user de son influence sur les Hamianes pour les faire persister dans l'insoumission; il voudrait, dit-on, faire évacuer tous les ksours et entraîner momentanément cette population au delà de la frontière marocaine, pour l'y mettre à l'abri de nos entreprises.

TRAITÉ AVEC LE ROI DES ILES SANDWICH. — On a reçu des journaux d'Honolulu. Les derniers sont à la date d'avril 1846. Le *Polyesian* du 14 publie dans les trois langues les traités de commerce conclus récemment entre le gouvernement hawaïen et ceux de France et d'Angleterre. Ces documents sont littéralement semblables et reproduisent, article par article, les mêmes dispositions. Ils ont été, d'ailleurs, signés le même jour par les parties contractantes, et pour la France par M. le consul Perrin, chargé d'une mission spéciale aux Iles Sandwich.

Le même esprit de justice et d'impartialité, dont cette négociation porte témoignage, préside aux actes de l'administration, et le *Polyesian* nous en fournit encore un exemple, qui touche d'assez près les intérêts nationaux pour que nous le mentionnions.

Dans le courant de décembre 1845, pendant une courte absence de M. Dudot, agent consulaire français aux Sandwich, qui remplit ses fonctions à la satisfaction des nationaux, plusieurs baleiniers français étaient mouillés à Honolulu, et, selon l'usage, avaient institué le doyen d'entre eux, qui se trouvait être le capitaine Letellier, de l'*Ajax*, pour commander la rade et présider au maintien du bon ordre parmi les équipages. Le capitaine Letellier, que ce service appelait souvent à terre pour empêcher les matelots de contrevenir aux règlements locaux, vit un jour les agents de police maltraiter un Anglais que l'on traînait en prison en l'accablant de coups. Il porta plainte au ministre des affaires étrangères de ces procédés, qui semblaient menacer tous les étrangers d'un traitement semblable, et sur sa requête une forte remontrance fut adressée à l'officier de police responsable. Celui-ci en garda rancune à M. Letellier, et quelques jours après, le rencontrant sur le quai, entouré de plusieurs capitaines français, il l'apostropha, et, passant des injures à la violence, le fit appréhender par la garde et conduire en prison. Le capitaine Letellier, dans cette circonstance, donna une preuve égale de sa modération et de sa confiance dans l'équité du gouvernement hawaïen. Son équipage, accouru à son secours, voulait le délivrer de force; il s'y opposa, lui ordonna de retourner paisiblement à bord, et adressa procès-verbal des faits à la même autorité supérieure, en demandant une éclatante réparation, consistant dans la destitution de l'officier de police coupable et dans des excuses.

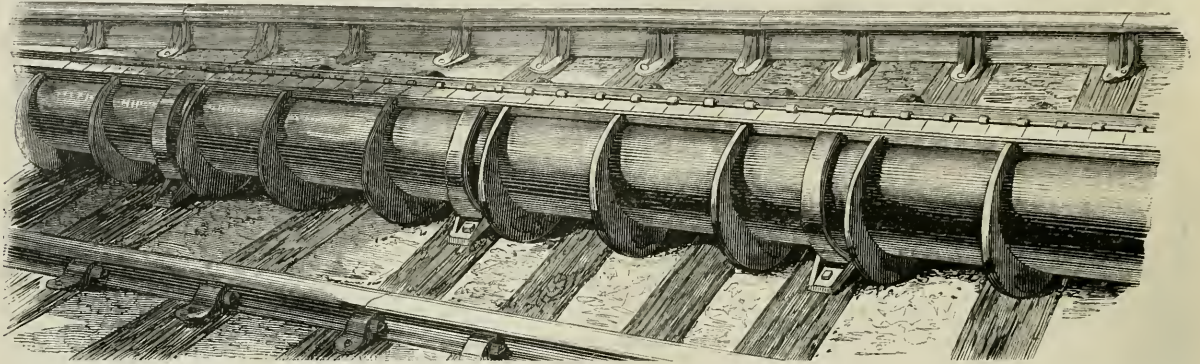
Cette plainte fut renvoyée immédiatement à l'atorney général, chargé des affaires de la justice, qui, sur l'exposé des faits et après vérification, s'empressa de destituer le chef même de la police, et d'ordonner que des honneurs publics fussent rendus au capitaine Letellier, en guise de réparation. Les détails de cette affaire, y compris la plainte et la correspondance qui s'ensuivit, furent insérés tout au long et officiellement dans les journaux de l'île, afin qu'il soit bien avéré, dit la dépêche ministérielle, qui rend pleine justice à la modération du capitaine Letellier, que le gouvernement hawaïen désire maintenir ses bonnes relations avec les Français, dont il n'a qu'à se louer.

Nous avons cru devoir raconter cet incident avec quelque détail, parce qu'en relatant des circonstances caractéristiques des mœurs et de l'administration du pays, il montre en même temps la sécurité dont jouissent les étrangers et la protection qu'ils y trouvent. Tous les rapports, du reste, sont d'accord sur ce point, et voient dans cette facilité de relations le gage de la prospérité future de ce pays.

PRUSSE. — La Gazette universelle de Prusse du 9 avril contient, dans sa partie officielle, des lettres patentes du roi concernant les sectes religieuses qui se forment en dehors des cultes reconnus par les lois du pays. C'est cet édit de tolérance dont, depuis un an, les journaux de l'Allemagne ont,

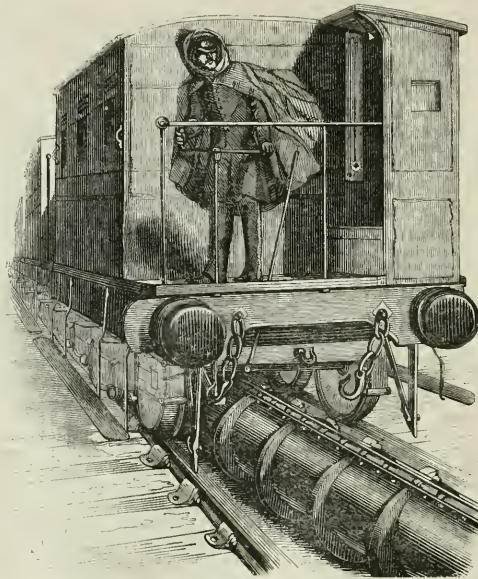
Chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain.

Déjà, par deux fois, nous avons entretenu nos lecteurs des progrès et de l'avancement des travaux du chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain. Le 29 novembre 1845, la construction en était assez avancée pour qu'on pût espérer de le voir bientôt ouvert à la circulation ; mais c'était sans les maîtres de forges, et, le 29 août 1846, nous ne



Chemin de fer atmosphérique — Vue extérieure du tube propulseur.

pouvions encore constater, sur ce chemin, qu'un résultat peu atmosphérique, le remorquage des wagons par une locomotive qui a nom *Hercule*. Ainsi, les prescriptions de la loi avaient été, nous ne dirons pas méconnues, mais non exécutées. La faute, dit la compagnie, en est aux maîtres de forges, qui n'ont pas rempli leurs engagements pour la fourniture des tubes. Voici en effet ce qui ressort du compte rendu présenté à l'assemblée générale des actionnaires du chemin de fer de Saint-Germain, le 17 mars dernier. Les tubes devaient être livrés au moins de juin 1845 au mois de mars 1846, afin de pouvoir ouvrir le chemin le 1^{er} mai suivant. Les livraisons n'étant pas commencées longtemps après le mois de juin, la compagnie demanda au ministre du commerce l'autorisation de faire entrer des tubes fabriqués à l'étranger, en payant en droits d'entrée la différence entre le prix de revient des tubes anglais et celui auquel elle avait traité avec ses fournisseurs. Le ministre répondit que les usines françaises étaient parvenues en état de mener à bonne fin la fourniture de tous les petits tubes, au nombre de 4,800, et de 500 gros tubes sur 850. Il fixait d'ailleurs le droit à acquitter à 43 fr. par 100 kilogram. La compagnie ne devant payer à ses fournisseurs que 29 fr. 50 c. par 100 kilogrammes, les conditions imposées par le ministre du commerce pour l'introduction des tubes équivalaient à une augmentation de dépenses de 130 0/0. Force lui fut donc de s'en tenir aux usines françaises, qui, il faut en convenir, n'ont pas mis un grand empressement à remplir leurs engagements ; car, à l'heure où nous écrivons, la fourniture des gros tubes seule est complète ; quant aux petits tubes, sur 4,800 on n'en voit que 76 épars çà et là, et qui ont parfaitement

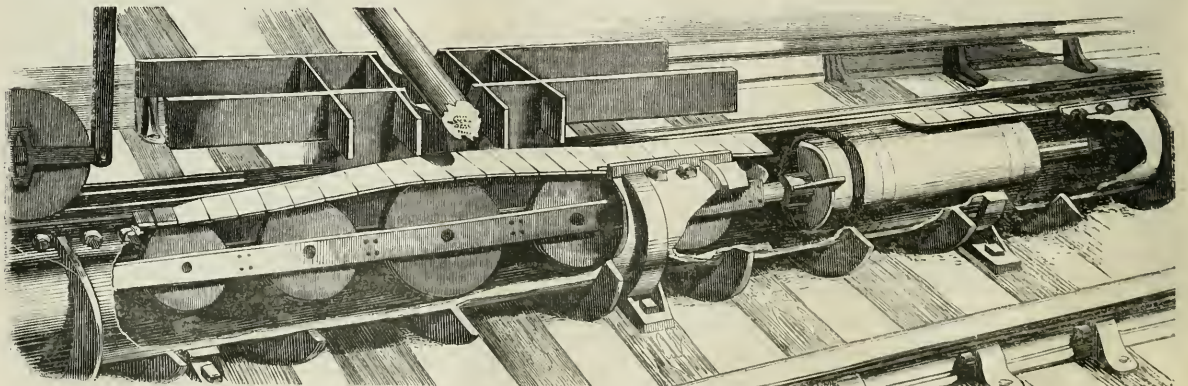


Chemin de fer atmosphérique. — Convoi en marche.

la conscience qu'à eux seuls ils ne peuvent rien : ils attendent leurs camarades.

Dans ces circonstances, la compagnie s'est décidée à exploiter provisoirement la partie seule de son chemin qui, traversant la Seine, s'élève, en passant sous la terrasse, jusqu'au parterre de Saint-Germain. C'est la seule qui ait présentés des difficultés d'exécution que nous allons rappeler en peu de mots, et c'est la seule qui résolve un problème nouveau. Les travaux entrepris par la compagnie ont eu pour premier effet de faire dépasser par le système atmosphérique les résultats obtenus jusqu'à ce jour par les machines locomotives.

« En Angleterre, dit le compte rendu, depuis près d'une année ; en Irlande, depuis près de trois ans, ce procédé est employé au service régulier des chemins de fer de Croydon à Londres et de Dalkey à Kingstown, dans des conditions d'une similitude à peu près entière avec la partie du chemin de Nanterre au Vésinet, c'est-à-dire sur des chemins à très-faibles rampes, où l'emploi des locomotives est le plus avantageux. L'intérêt plus secondaire des résultats à attendre dans ces conditions a, en conséquence, été satisfait par deux expériences successives et prolongées ; l'expérience de Nanterre au Vésinet ne peut fournir aucune indication nouvelle à la science. Pour la partie du Vésinet à Saint-Germain, au contraire, sur une rampe considérée comme inaccessible aux locomotives, il n'y avait point de précédent. L'emploi du gros tube et l'application à une pente de 33 millimètres sont deux faits entièrement nouveaux. Cette ligne dans l'expérimentation du procédé va être comblée, et l'intérêt public qui s'attachait à cette grande expérience est au mo-



Chemin de fer atmosphérique. — Coupe du tube propulseur.

ment d'obtenir à son tour toute satisfaction. C'est, à vrai dire, la seule partie vraiment utile, vraiment importante de cette expérience.

La longueur de chemin à desservir par le système atmo-

sphérique est, comme nous l'avons dit, de 8,770 mètres, distance qui sépare Nanterre du parterre de Saint-Germain. Mais entre Nanterre et un point placé dans la plaine de Vésinet, à l'intersection de la route royale de Paris à Saint-

Germain et du chemin de fer, nous n'avons rien à vous signaler, excepté les deux machines à vapeur de 200 chevaux chacune, placées à Nanterre et à Clatou. Ces machines attendent le jour, bien éloigné peut-être, où elles pourront

utiliser leurs forces, faire mouvoir leurs grands bras, et paraissent honteuses de l'inaction dans laquelle on les laisse. Un ouvrier philosophe, devant lequel on déplorait l'inactivité de ces machines, répondait : « Au moins elles ne se chauffent pas et ne mangent pas de pain ; que peut-on leur reprocher ? »

se trouve un autre galet qui presse sur la soupape et la referme complètement. On ne se sert pas du cylindre réchauffé

Avant de parler des machines, faisons, si vous voulez bien, un voyage d'essai aller et retour, sur le chemin atmosphérique.



Chemin de fer atmosphérique. — Vue extérieure du bâtiment où se trouvent les machines.

Le convoi est dans le bois et prêt pour l'ascension ; les machines fonctionnent, ce qu'on entend parfaitement ; car à ce moment les rentrées d'air ont lieu avec un sifflement bien reconnaissable. On lâche les freins, et nous partons : peu à peu la marche s'accélère ; et quand on arrive à la rampe de 55 millimètres, les machines, redoublant d'effort emportent le convoi avec rapidité jusqu'à 165 mètres de l'embarcadere : à cet endroit, le vide cesse d'agir ; le convoi continue sur un palier horizontal à marche, qu'on ralentit bien vite au moyen des freins. Si par hasard les freins fonctionnaient mal et que le convoi ne fût pas arrêté à temps, il viendrait se heurter contre des butoirs élastiques qui amortiraient en partie le choc. Aussitôt le convoi arrivé, il faut le préparer pour la descente. A cet effet, on enlève le piston, qui occasionnerait un frotement trop considérable dans le tube où s'engage tout le reste du mécanisme, c'est-à-dire la tige, les galets et le contre-poids. La manœuvre se fait au moyen d'un cabestan mû par deux hommes ; le piston est détaché, soulevé, posé en travers derrière le wagon directeur, et soutenu par une forte tringle de fer.

Jusqu'à ce qu'il en ait été ordonné autrement, les locomotives continueront à faire, comme par le passé, le trajet de Paris à Nanterre, Chatou, au bois du Vésinet, et n'abandonneront les convois qu'au point que nous vous avons signalé plus haut. Nos lecteurs se rappellent que de ce point au Parterre on s'élève par un remblai jusqu'à la Seine, qui est franchie sur un pont remarquable en charpente, de six arches de 51 mètres. Les arches sont séparées en deux groupes de trois arches chacun par un remblai de 50 mètres, élevé sur une île. Après le pont se présente un viaduc d'une grande hardiesse, qui a vingt arches de 10 mètres de largeur et de 13 mètres d'élevation. Ce viaduc est, en courbe et en rampe, de 55 millimètres. Il est lié à la motte par un immense remblai qui conduit au souterrain de 505 mètres qui passe sous la terrasse : une tranchée le sépare d'un second souterrain de 95 mètres qui aboutit au débarcadere, vaste parallélogramme situé à 7 mètres au-dessous du sol.

Voici donc le théâtre sur lequel se passent les expériences dont nous allons vous rendre compte, et qui est destiné à recevoir la foule des curieux que ce système nouveau ne manquera pas d'attirer.

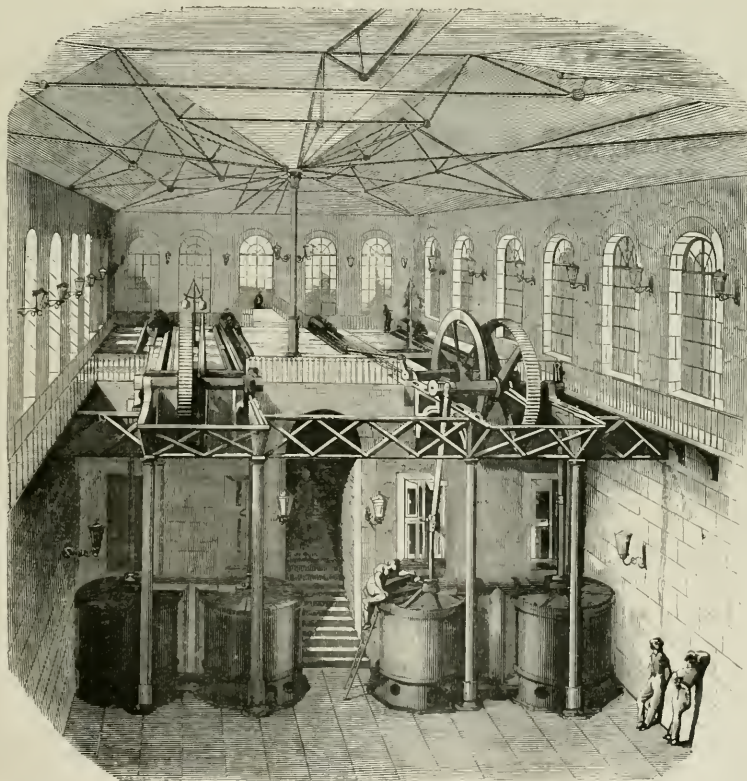
Nous ne vous donnerons pas une nouvelle description du tube atmosphérique ; déjà vous le connaissez. La compagnie n'a rien modifié ni aux nervures du tube, ni à la soupape. Chaque tube, comme le montre la figure qui représente la voie, chaque tube porte un épaulement percé de deux trous par lesquels on le fixe sur la traverse : deux autres traverses intermédiaires le supportent dans les intervalles entre les traverses de joint ; la soupape est formée de lames de cuir recouvertes intérieurement et extérieurement de plaques de bile, et se soulève de 45 degrés au passage de la tige, au tour d'une tringle fixée au tube. La soupape d'entrée du piston a reçu une amélioration nécessaire par le vaste diamètre du tube. Cette soupape doit s'ouvrir en sens inverse du vide, c'est-à-dire surmonter la pression de l'atmosphère pour livrer passage au piston : en supposant le vide parfait, l'effort à exercer serait donc représenté par une colonne d'air qui aurait pour base un cercle de 65 centimètres de diamètre. La manœuvre se fait au moyen d'un piston qui se met, dans un tube vertical placé au-dessous de la voie : au moment du départ on fait le vide dans ce cylindre, le piston se met, et la soupape s'abat. — La soupape d'arrivée n'a rien de parti culier, elle s'ouvre dans le sens du mouvement et au moyen du piston. Un homme la remet en position quand le convoi a quitté la gare.

Le piston et son mode d'attache au wagon directeur sont dignes de fixer l'attention. Ce wagon directeur est double, c'est-à-dire qu'il est composé de deux parties : l'une qui représente un wagon ordinaire monté sur six roues ; l'autre est un chariot qui porte tout l'appareil de traction et peut marcher indépendamment du wagon, au moyen de petits galets et sur une voie moins large. Pendant le trajet, ce chariot est lié au wagon au moyen de tenailles et de verrous ; nous expliquerons plus loin, sur le convoi en marche, les manœuvres dont il est l'objet.

Le piston est un cylindre en bois ou en cuivre, terminé par deux cônes. Il est soutenu par une tige qui le traverse immédiatement derrière lui est un couteau qui soulève la soupape quand il est passé. Après le couteau vient une série de galets augmentant de diamètre, comme le montre la coupe du tube propulseur, jusqu'à ce que la tige, qui forme un angle de 45 degrés, soit passée : les galets suivants laissent descendre peu à peu la soupape ; derrière et extérieurement

feur, employé en Angleterre, pour fondre la graisse et refermer hermétiquement la soupape. Le piston est équilibré par

de nouveau prêt pour l'ascension. Nous avons oublié de vous signaler la manœuvre au moyen de laquelle à Saint-Germain



Chemin de fer atmosphérique. — Vue des machines pneumatiques.

un cylindre en bois de 2 mètres de long, formant contre-poids.

ou fait parcourir au train le palier horizontal de 165 mètres, et on l'amène à l'origine de la pente. — Là, pas de locomotives ; les trains pourraient être trop lourds pour être ramenés à bras d'hommes, et d'ailleurs il en faudrait un trop grand nombre. C'est encore au système atmosphérique qu'on a eu recours. Un tube correspondant aux machines est prolongé jusqu'à un cabestan qui est ainsi mis en mouvement et enroule une corde attachée au convoi. Il faut deux à trois minutes pour amener le train au sommet de la pente.

Maintenant allons visiter le magnifique bâtiment qui donne asile aux machines. Déjà nous vous avons montré la cheminée, qui domine la cime des plus hauts arbres de la forêt et vomit à cette hauteur des flots de fumée. Entre la cheminée et le bâtiment des machines se trouve le bâtiment des chaudières : c'est un vaste salie qui contient six chaudières tubulaires ; chacune d'elles est surmontée de deux dômes qui reçoivent la vapeur, et communiquent avec le tuyau qui la mène aux cylindres. C'est un aspect étrange et imposant que celui de cette salle, dans laquelle douze énormes cylindres terminés par une calotte sphérique sont dressés en batteries peints en noir, propres et luisants comme nos millitaires un jour de bataille.

Notre gravure vous représente la perspective de ces bâtiments. Le plus remarquable est celui des machines. Entrons-y avec notre dessinateur. Ce bâtiment se compose d'une vaste cage, vitrée par en haut et soutenue en son milieu par une colonne de fonte creuse, dans laquelle passent les eaux de pluie.

Un escalier central conduit à l'étage sur lequel sont placés les organes des machines. Les cylindres sont horizontaux ; vous les voyez couchés comme quatre pièces de ca-

non. Le mouvement se communique des pistons aux engrenons au moyen d'une bielle. Un pigeon agit sur une manivelle, et c'est cette roue dentée qui met les pistons pneumatiques. Les cylindres pneumatiques sont au nombre de 16, rangés deux par deux de chaque côté de l'escaier. Leur diamètre est de 2 mètres 35 millimètres, et la course du piston de 2 mètres 15 centimètres, c'est-à-dire que l'air s'en va en haut et en dessous.

Pour tirer des machines tout l'effet utile possible, avant qu'elles commencent leur travail, on fait le vide dans les cylindres au moyen de deux petites machines qui servent également à ventiler le foyer et à opérer la manœuvre du cabestan, dont nous nous avons parlé plus haut. L'introduction de la vapeur dans les cylindres est réglée au moyen d'un compas denté, d'un régulateur et d'une came : on travaille le plus souvent avec détente. Cependant, quand les convois sont considérables, on sera obligé de travailler à pleine vapeur. Pour cinq coups de piston de la machine à vapeur, on n'a qu'un coup de piston de chaque pompe pneumatique, et tout cela marche sans bruit, avec ordre et régularité. Dans la salle est installé un télégraphe électrique correspondant à un autre télégraphe placé au bois du Vésinet. Rien de reste, n'est aussi splendide que cette salle, où se trouvent ces énormes pistons, ces roues dentées, ces volants, et où à chaque instant le cylindre pneumatique vomit des masses d'air qu'on a été chercher à 2,400 mètres de là.

Nous ne quitterons pas la salle des machines sans nous arrêter devant les instruments. M. Garnier n'est pas un de ces hommes qui se croient célèbres parce qu'ils lisent tous les jours leur nom à la quatrième page des journaux ; c'est un homme juste et consciencieux, profond mécanicien, et qui attend de ses travaux la renommée que d'autres n'attendent que de leur argent.

Nous avons déjà eu occasion, dans notre compte rendu de l'exposition de l'industrie de 1844, de parler de deux de ces ingénieurs instruments. Les deux grandes machines, ainsi que les machines auxiliaires, sont pourvues chacune d'un compteur à horloge destiné à enregistrer, outre les coups de piston, le temps pendant lequel ils se sont effectués. Le rapport des coups de piston du cylindre pneumatique à ceux de la machine à vapeur étant, comme nous l'avons dit, de un à cinq, le nombre de ces derniers indiqués par le compteur permet de déduire facilement la quantité des coups de piston pneumatique nécessaires pour faire monter un convoi. La présence d'un instrument semblable, installé sur des roues directrices, et mis en mouvement par un concours pour monter à Saint-Germain, environ 2,200 mètres, avait fait faire aux roues du wagon 670 tours en trois minutes et vingt-sept secondes, temps du trajet.

Chacun des grands cylindres à vapeur est également pourvu de l'indicateur dynamométrique du même atelier. Cet instrument est mis en communication avec l'intérieur du cylindre au moyen d'un support à ruban ; et de l'action de la vapeur combinée avec le mouvement de va-et-vient imprimé par la tige du piston à une bande de papier inhérente à l'instrument, il résulte une figure tracée par un crayon qui indique la tension de la vapeur et sa détente dans le cylindre, et le jeu des divers organes de la machine. Enfin, à ces divers instruments, M. Garnier a ajouté un totalisateur, qui donne la mesure du travail en kilogrammètres ou en chevaux-vapeur, effectuée pendant un certain temps par les cylindres pneumatiques, et permet d'apprécier rigoureusement la puissance développée pour faire mouvoir le convoi, et de la comparer à celle des cylindres à vapeur. Il a aussi la propriété de tracer des diagrammes par lesquels on apprécie le degré de raréfaction de l'air dans les cylindres pneumatiques et le jeu des soupapes d'aspiration et d'émission. Ces ingénieux appareils nous paraissent le complément indispensable de ces puissantes machines : c'est l'œil attentif et clairvoyant qui en suit et en constate la marche, et indique les corrections à y apporter.

Un dernier mot sur les dépenses qui occasionnées la construction du chemin atmosphérique. On se rappelle que la subvention de l'Etat est de 1,790,000 fr., et celle de la ville de Saint-Germain de 200,000. Les dépenses s'élevaient aujourd'hui à 4,147,655 fr., c'est-à-dire à 4,147,655 fr. de plus que les subventions.

Rendus, en terminant, un juste hommage à l'ingénieur du chemin, à M. Eugène Flachot, dont le courage et la science n'ont pas failli à la tâche. Il est impossible de déployer plus de ressources et d'imagination qu'il ne l'a fait dans ces travaux. Pas un détail n'est oublié, et partout on reconnaît la main intelligente qui sait faire et conduire de grandes opérations. C'est avec un vrai plaisir, avec un plaisir d'artiste, que nous avons passé une journée entière sur cet intéressant spécimen, qui, s'il n'ajoute pas beaucoup à la fortune des actionnaires du chemin de Saint-Germain, ajoutera, sans contredit, beaucoup à la réputation de leur infatigable ingénieur.

Les Paquebots transatlantiques.

LIGNE DU HAVRE A NEW-YORK.

Ce fut le plus belle pensée que celle qui dicta la loi du 16 juillet 1840, et créa les paquebots transatlantiques. Relier la France, au moyen de plusieurs lignes de navigation régulière et accélérée avec les colonies françaises et les points les plus importants des deux Amériques, rattacher à elle tout le nouveau continent par la fréquence des relations, la sûreté et la régularité des échanges, était quelque chose qui portait avec son cachet à la fois de grandeur et d'utilité. Cette loi fut donc accueillie par la Chambre avec faveur, par le pays avec reconnaissance.

Pour les besoins de ce nouveau service on décréta la con-

struction de 18 paquebots, dont 14 de 450 chevaux pour les lignes principales, et 4 de 220 pour relier ces lignes avec les lignes secondaires.

Depuis bientôt sept ans on se demande ce qu'est devenue l'exécution de cette loi, si après tous les avortements dont on a été témoin, elle doit être à jamais stérile.

Toutefois, les efforts de cette loi, malgré l'inexécution de la loi de 1840, il en est cependant résulté un grand bienfait : c'est un appel à l'industrie privée dans une carrière qui n'aurait devant elle pour la première fois. Pour obéir aux nécessités qu'elle faisait naître, il a fallu organiser et outiller de grands ateliers de construction, créer un personnel d'ouvriers et de contre-maîtres expérimentés, faire un apprentissage dont les résultats resteront en définitive au pays, et, bien utilisés, bien dirigés, seront de nature à exercer une heureuse influence sur ses destinées. Aujourd'hui les subventions de l'Etat, les efforts de l'industrie privée, la science des ingénieurs, sont parvenus à créer ces ateliers ; ils constituent un capital immense qu'il importe de ne point laisser déprimer. Or, c'est ce qui arriverait infailliblement si, aujourd'hui qu'ils sont organisés, on devait laisser à l'état de lettre morte la loi de 1840, et renoncer aux avantages qu'on était en droit d'en espérer.

Quoi qu'il en soit, et pour revenir à la question spéciale qui nous occupe, toujours est-il que si, en vertu des prescriptions de la loi de 1840, les paquebots ont été construits, on serait fort embarrassé de dire quelle ligne ils ont desservi jusqu'à ce jour. On a bien fait quelque chose pour la construction ; il fallait en effet dépenser les crédits ouverts par les Chambres : c'est ordinairement à cela qu'on s'entend le mieux. Mais il n'était pas de même pour ce qui concernait l'exploitation. Comme sur ce point on n'était pas aussi décidé, on fit ce qu'on fait en pareille occurrence, on créa des commissions : l'une, active, composée d'agents empruntés à tous les ministères, fut embarquée sur le commandement de son capitaine, M. Laurencin, dans les deux mondes, pour étudier toutes les lignes projetées, les points de station, en un mot l'organisation future du service pratique ; l'autre, également composée de fonctionnaires éminents des mêmes ministères, et présidée par M. Billing, avait en même temps à examiner et à préparer la solution des diverses questions que soulevait l'organisation d'un service tout nouveau.

Pendant que la commission se agit, les Anglais marchaient, la compagnie qu'ils avaient formée (Royal mail steam-ship Company), donna par l'exemple des pertes un utile enseignement à ceux qui plus tard voudraient la suivre dans la même voie.

En effet, malgré le soin habituel que mettent nos voisins à assurer le succès de leurs opérations, et la solidité des bases sur lesquelles ils les établissent, cette première tentative n'eut pas de succès. Ainsi cette compagnie, qui n'exploitait qu'une seule grande ligne, celle des Antilles, relâché, il est vrai, par des lignes secondaires aux côtes des deux Amériques, s'était constituée avec un capital de 1,500,000 liv. st. (28,000,000 fr.), un emprunt de 10,000,000 fr., et une subvention annuelle de 6,000,000 fr. donnée par le gouvernement. C'était à l'aide de ces 42,000,000 fr. que la compagnie se proposait d'exploiter les 224,458 lieues marines comprises dans son traité. Au bout de six mois, le parcours fut réduit, tout en dépit de ses engagements, à 150,992 lieues.

À la même époque venait de s'établir le service transatlantique entre l'Angleterre et les Etats-Unis. L'histoire de la compagnie qui dessert aujourd'hui Liverpool, Halifax et Boston est curieuse. Au moment où la France va se lancer dans la même voie, il ne sera pas sans intérêt de faire connaître brièvement l'histoire du service anglais sur la même ligne et pour le même parcours, qui vient d'être concédé par les Chambres à la compagnie Herout et de Handel.

En 1858, sur un avis transmis par le chancelier de l'échiquier, deux compagnies commerciales se présentèrent pour s'embarquer, mais leurs offres ne furent pas acceptées. Alors arriva d'Halifax M. Cunard, qui proposa au gouvernement de se charger du transport des dépêches, au prix d'une subvention annuelle de 55,000 liv. ster., soit 1,575,000 fr. Quatre bateaux, munis chacun de machines de 500 chevaux, devaient être affectés à ce service, et traverser l'Atlantique vingt fois par an. Mais M. Cunard ne tarda pas à se convaincre que dans des mers aussi impétueuses que celles qu'il avait parcouru, et surtout pendant les quatre mois d'hiver des navires de cette force ne présenteraient aucune puissance de vapeur tout à fait insuffisante, le contrat originaire fut bientôt modifié, et la subvention fut portée à 80,000 liv. ster. (2,400,000 fr.), mais sous la condition que les quatre bateaux à vapeur en minimum une puissance de 400 chevaux.

Ces quatre bâtiments, qui furent rapidement construits, sont ceux que l'on connaît sous les noms de *Colombia*, *d'Acadia*, *d'Arctica* et de *Britannia*. M. Cunard alla même alors au-devant de ses engagements, car il donna à chacune de ses machines une puissance de 450 chevaux ; et cependant telle était la nécessité de posséder une grande force pour lutter avec succès dans ces mers redoutables, que, lorsque le *Colombia* fit naufrage, la compagnie crut devoir le remplacer par le *Hibernia* de 500 chevaux. Néanmoins, la perte de ce bâtiment fit comprendre le besoin d'avoir toujours en réserve un bâtiment supplémentaire afin qu'il n'y eût aucune interruption dans le service : ce fut le *Cambria*, de 450 chevaux, et assurément un des plus beaux bateaux à vapeur qui aient traversé l'Atlantique.

L'addition de ce navire motiva, en faveur de M. Cunard, une nouvelle modification de son contrat originaire ; la subvention fut augmentée de 10,000 liv. ster., mais sous réserve de 5,000 par suite de la renonciation de la compagnie à établir une ligne secondaire sur le fleuve Saint-Laurent. Elle est donc aujourd'hui de 85,000 liv. ster., soit 2,125,000 fr.

pour 20 voyages par an, aller et retour, de Liverpool à Boston, en touchant à Halifax.

Cette ligne n'a pas tardé à prospérer. Les voyageurs ont afflué. Le transport des métaux précieux a donné des bénéfices inattendus. Enfin, fait qui n'est pas sans intérêt, à cause de son analogie avec la clause stipulée vis-à-vis de la compagnie française des paquebots transatlantiques, le port des lettres a profité au trésor anglais une somme qui a excédé celle de la subvention.

Ce fut alors, en présence de ces circonstances et de la prospérité toujours croissante de la compagnie Cunard, que le gouvernement invoqua le bénéfice d'un des articles du traité qui obligeait cette compagnie, sur l'avis qui lui en serait donné deux mois à l'avance, à doubler le nombre de ses départs. En conséquence, et pour obéir à cette stipulation, il a été construit quatre autres bateaux, le *Canada*, le *Niagara*, l'*Europa* et l'*América*, munis de machines à vapeur de 5 à 600 chevaux.

Le service anglais fut donc fait dès lors par 9 paquebots à vapeur allant vingt fois par an de Liverpool à Halifax et Boston, et vingt-quatre fois par an de Liverpool à New-York, en tout quarante-quatre voyages. Toutefois si le service fut doublé, la subvention ne le fut pas. Elle fut seulement augmentée de 60,000 liv. ster. Ce qui porta le chiffre total à 145,000 liv. ster. ou 5,625,000 fr.

Nous nous sommes étendu avec quelques détails sur les opérations de la compagnie Cunard, parce que c'est le service à vapeur le plus complet qui ait été jusqu'ici installé entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Mais ses navires ne sont point les premiers steamers qui aient traversé l'Atlantique. Nous ne parlerons pas du *Sirius*, qui ne fit que se montrer, et qui, si nos souvenirs sont fidèles, fut plus tard vendu à la Russie. On connaît la lui malheureuse du *Président* et les mésaventures du *British-Queen*, vendu au gouvernement belge dans un moment où celui-ci voulait aussi faire des essais de correspondance transatlantique. Un seul de ces navires, le *Great-Western*, de 450 chevaux, appartenant à une compagnie de Bristol, fit de nombreux et fructueux voyages, sous le commandement de son habile capitaine M. R. Hosken ; mais aujourd'hui il git désemparé dans les bassins, et attend un nouveau maître, car sa vente est annoncée pour le contrat de mrs. L'Autre navire, propriété de la même compagnie, le *Great-Britain*, qui avait été construit sous le nom de *Mammoth*, d'une puissance de 1,000 chevaux, et qui avait été surmonté le Léviathan de l'Atlantique, à cause de sa jauge de 5,000 tonneaux, est échoué sur les côtes d'Irlande, et, suivant toute probabilité, pour ne plus se relever.

Le champ semble donc libre désormais à la compagnie Cunard. Tout fait pressager qu'elle restera seule chargée du service entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord. Mais si M. Cunard n'a rien à craindre de ses compatriotes, il semble menacé d'une concurrence sérieuse de la part des Américains. La prospérité de la compagnie Cunard a excité leur émulation, peut-être même leur jalousie. Le gouvernement des Etats-Unis a voté une subvention de 400,000 dollars (2,100,000 fr.) pour l'établissement d'un service transatlantique. Cette ligne, qui devait partir de New-York, devait s'arrêter au Havre après avoir fait escale à Southampton et à l'île de Wight, mais aujourd'hui son itinéraire est changé. Elle ira de New-York à Brême.

Arrêtons-nous un instant sur la direction de cette ligne, et sur l'importance qu'elle pourra obtenir dans un avenir très-prochain. Aujourd'hui en effet, les nombreux chemins de fer qui sillonnent l'Allemagne dans tous les sens viennent toucher à la mer du Nord ; ils traversent la Prusse, se relient aux chemins qui pénètrent en Autriche, et de là offrent, ou du moins tel est l'achèvement des travaux, qu'ils sont sur le point d'offrir un parcours non interrompu jusqu'à Trieste.

Cette voie ferrée, du moment qu'elle unira sans solution de continuité la mer du Nord et l'Adriatique, deviendra une des grandes artères commerciales du monde, et ouvrira une des routes de l'Egypte, de l'Inde, le trait d'union entre le nouveau continent et ces immenses contrées. Aussi le génie à la fois spéculatif et pratique des Américains ne s'est-il point mépris sur son importance. Dès le lendemain du vote du congrès, une compagnie était formée, et ses capitaux étaient prêts. Le 18 décembre, au milieu d'un immense concours de spectateurs, on lançait le *Washington*, son premier steamer transatlantique, magnifique bâtiment de 1,750 tonneaux, mesure de douane, muni de deux machines de la force de 1,000 chevaux chacune ; la longueur de sa quille est de 220 pieds, et sa plus grande longueur, de 260 pieds ; il a quatre ponts et il portera trois mâts. Malgré l'énormité de cette masse, la compagnie espère assez dans la puissance de ses machines pour prétendre gagner sur les paquebots Cunard une vitesse qui se résuiera en quatre jours par traversée ; c'est à dire que de New-York on viendra en Angleterre en une moyenne de dix jours de mer ! Les doutes du reste, quels qu'ils soient, ne tarderont pas à être éclaircis, car le printemps amènera bientôt sur nos côtes le *Washington*.

D'après l'histoire que nous venons de retracer, tant des services étrangers qui sont déjà en cours d'exploitation depuis plusieurs années, que de ceux qui vont prochainement commencer, on doit bien penser que les frais d'exploitation du service transatlantique ; aussi, sans tenir compte du dépensement du matériel et des intérêts du capital de 28,500,000 fr. votés en 1840, estimait-on au minimum de 12 millions la dépense annuelle du service projeté.

De nombreuses questions d'ordres différents et toutes également importantes se rattachent à l'organisation de ce service et prolongeraient les débats de la commission. Pendant ce temps, le ministre de la marine mettait à profit ces délais forcés, et s'emparait, au fur et à mesure de leur achèvement, des paquebots transatlantiques, pour les appliquer soit aux transports de l'Algérie, soit aux services généraux de la flotte.



Quatre d'entre eux seulement, le *Christophe Colomb*, le *Darwin*, l'*Ulloa* et le *Canada*, non encore achevés, n'entrèrent point dans le matériel de la flotte. Ce sont eux qui doivent être consacrés au service transatlantique en vertu de la loi qui vient d'être votée par la chambre des députés, et dont nous allons tout à l'heure faire connaître les principales dispositions.

Cette initiative du ministre de la marine, cette prise de possession temporaire, venait singulièrement compliquer la question, et même entraver sa solution; car aujourd'hui, après s'être emparé des paquebots, il les garde, et ils comptent désormais dans notre matériel naval. Malgré tout ce que cette conduite peut avoir de singulier, disons, pour la justification du ministre de la marine, que dans l'état d'abandonnement ou plutôt de dépréssion progressif où est notre établissement maritime, ce n'est pas à nous, sans compromettre les services généraux de la flotte, sans rendre encore plus palpable notre infériorité maritime, enlever un département de la marine cette précieuse ressource, hélas! encore insuffisante.

Il faudrait donc, ou, en privant la marine de ces paquebots transatlantiques, lui en rendre l'équivalent en vapeurs de guerre, ou bien se soumettre à la dure condition de désorganiser et d'appauvrir encore notre matériel naval.

Telles étaient les difficultés de la situation, difficultés encore accrues par les légitimes exigences de l'opinion, par l'impétuosité des Chambres, qui réclamaient chaque jour plus impérieusement l'exécution de la loi de 1840. En présence de ces embarras, le gouvernement hésitait sur la parti qu'il avait à prendre, lorsque des propositions sérieuses furent faites au ministère.

Ces propositions, toutefois, n'étaient formelles que pour une seule ligne, celle du Havre à New-York. Aussi le gouvernement eut-il le devoir de l'organisation du service transatlantique l'objet de deux projets de lois séparés. Le premier, celui qui nous occupait en ce moment, vint d'être voté; il concerne la ligne du Havre à New-York; le second, qui s'élabore en ce moment au sein d'une commission spéciale, les autres lignes désignées par la loi du 16 juillet 1840. Cette loi avait autorisé le ministre des finances à traiter avec une compagnie commerciale pour l'établissement d'une ligne de correspondance transatlantique entre le Havre et New-York, moyennant une subvention de 880 fr. par force de cheval. Mais, après l'essai de quelques souscriptions, essayé qui ne fit que montrer l'impuissance de l'industrie privée, aucune compagnie ne se présenta. En 1841, mêmes efforts. On voulut galvaniser de nouveau ces infortunés paquebots; mais ce fut sans plus de succès; car, si l'on faisait quelques offres, elles ne pouvaient être considérées comme sérieuses, puisqu'elles n'étaient appuyées d'anciens captifs. En 1846, les rivalités des ports firent encore ajourner le vote de la loi. Enfin, en 1847, une compagnie commerciale s'est présentée; elle demande à associer l'Etat et l'industrie privée, le premier fournissant le capital, l'industrie privée ajoutant à ce capital le fonds de roulement nécessaire aux frais d'exploitation.

Ce capital, que l'Etat met à la disposition de la compagnie pendant six années, consiste dans les quatre paquebots de 450 chevaux que nous avons nommés plus haut, le *Christophe-Colomb*, le *Darwin*, l'*Ulloa* et le *Canada*, et représentant un capital d'environ 8 millions. Ils sont assurés, au nom de l'Etat et aux frais de la compagnie cessionnaires, contre tous les risques de mer, car ils ne cessent pas d'être la propriété de l'Etat. Il est même stipulé que, dans le cas d'une guerre maritime, ou dans celui d'inexécution des clauses du traité, le ministre des finances s'est réservé le droit d'ordonner immédiatement leur réintégration dans les arsenaux de la marine.

Telles sont les charges de la compagnie. La loi n'a point fixé le temps des voyages, et n'a par conséquent édicté aucune pénalité dans le cas où le temps du parcours se trouverait allongé; elle a sagement pensé qu'en présence des concurrences qui existent, la compagnie trouverait, dans son intérêt personnel, un stimulant assez vif.

D'un autre côté, les avantages qu'elle obtient par le vote de la loi peuvent se résumer ainsi. Elle a la jouissance pendant dix ans d'un capital de 8 millions sans intérêt. A cinq pour cent par an, l'Etat fait donc chaque année de 400,000 fr. à la compagnie. Si l'on ajoute pareille somme pour l'usure et le dépréssion à la mer des quatre navires qui sont la propriété de l'Etat, nous arriverons au chiffre total de 800,000 fr. qui peut être regardé comme celui de la subvention.

Il nous reste à examiner actuellement quelle est, dans cette hypothèse, la part de l'Etat.

Disons d'abord qui il bénéficie de 1,381,000 fr. qui représentent la subvention de 880 fr. par force de cheval, qui aux termes de la loi de 1840 il aurait dû verser à la compagnie chargée de faire le service entre la France et les Etats-Unis. Elle porte en outre gratuitement les dépêches, correspondances, journaux et imprimés qui lui seront remis, soit au Havre, soit à New-York, par l'administration des postes. Ces correspondances et journaux, aujourd'hui transportés par les paquebots à voiles, sont présumés, d'après les évaluations du ministre des finances, rapporter annuellement 400,000 fr. En outre la France s'exonère d'une somme de 170,000 fr. qu'elle paye aujourd'hui à la Grande-Bretagne pour prix du transport des lettres et journaux qui empruntent la voie de ses paquebots réguliers à destination des Etats-Unis. Dans ce calcul nous ne comptons pas les lettres du nord de l'Allemagne et des villes hansatiques, parce que nous supposons qu'elles seront transportées par la ligne américaine qui va avoir à Brême son point d'arrivée; mais nous pouvons croire sans témérité que le Havre aura la plus grande part dans les correspondances de la Hollande, de la Belgique et même de l'Allemagne méridionale.

La Chambre a sagement fait de voter un projet de loi spécial pour la ligne de New-York; car sur les autres points le service peut être organisé sur des bases différentes. Le système mixte, notamment celui qui emploie concurremment la voile et la

vapeur, peut y être appliqué avec avantage; mais il n'en est pas ainsi sur la ligne des Etats-Unis, où il faut de toute nécessité suivre les anciens errements. L'absence de courants et de vents alisés sur toute la ligne à parcourir exige impérieusement l'emploi continu de la vapeur. Cette ligne doit donc occuper une place à part dans l'examen des lignes transatlantiques; mais en même temps disons que si elle doit entraîner plus de dépense, elle doit être aussi considérée comme une des plus avantageuses.

En effet, New-York peut être regardée, et avec raison, comme la première place de commerce du nouveau monde. On estime de 100 à 120 millions de dollars (environ 600 millions de francs) la valeur des marchandises qui s'y chargent et s'y déchargent annuellement. Le nombre des arrivages de ports étrangers y est d'environ 2,000 navires, et celui des caboteurs varie entre 4 et 5,000. Enfin les recettes de la douane de New-York constituent plus de la moitié des recettes de l'Union américaine.

New-York étant en quelque sorte le trait d'union entre l'ancien et le nouveau continent, cette ligne promet toujours une abondante moisson dans les prix des places payées par les voyageurs; et en outre nos exportations pour l'Amérique du Nord, se composant principalement d'objets manufacturés, sont par cela même susceptibles de payer un fret plus élevé que celui demandé sur les navires ordinaires du commerce. Si en effet nous jetons les yeux sur nos états de douane, nous verrons que les tissus de soie, de laine, de coton, les soies teintes, les poils de lapin, de lièvre et de castor, la mercerie, les batistes, les linons, les dentelles, les peaux ouvrées, la garance moule, l'horlogerie, le carton, le papier, les livres, les gravures, les modes, la parfumerie et les objets si nombreux et si divers connus sous le nom d'articles de l'industrie parisienne, constituent nos principales marchandises d'exportation. Il faut y ajouter encore un article important, les vins et les eaux-de-vie, qui, s'ils ne peuvent être embarqués sur des paquebots au même titre que les autres marchandises à cause de leur nature encombrante, peuvent toutefois être arrivés dans la cale, et considérés comme lest, voyager à prix réduit.

Les retours de ces paquebots se composeraient principalement de produits naturels et comestibles, de potasses, de fourrages, de résines et de tabacs. Ces derniers seraient de nature à donner un fret assez considérable, surtout si le ministre des finances maintient vis-à-vis des soumissionnaires de la régie l'obligation d'apporter exclusivement par navires français les tabacs à livrer. En 1841, il a été importé des Etats-Unis en France 9,061,545 kil. de tabacs en feuilles, d'une valeur de 20,841,549 fr. Cet article seul figurait dans nos importations pour plus de 14 p. 0/0. En 1845, l'importation des tabacs en feuilles a été de 14,815,806 kilogrammes ou près de 150,000 tonneaux, d'une valeur officielle de 53,476,551 fr., 41,034,449 kil., représentant une valeur de 25,625,253 fr., soit 18.1 p. 0/0 de notre commerce spécial avec les Etats-Unis, ont été mis en consommation pendant cette même année 1845. Les cargaisons de retour se composeraient encore avantageusement de riz, de thé, de vanille, de café, de cochenille, de piment, de sapeyelle, de cacao. Le plomb brut, le cuivre de première fusion, les bois d'ébénisterie, pourraient aussi figurer sur ces paquebots et être importés comme lest.

Les avantages d'une pareille ligne avaient été appréciés bien avant qu'il fut dans le sens du gouvernement d'établir des paquebots transatlantiques. Depuis longtemps, les Américains avaient relé New-York au Havre par une ligne de magnifiques paquebots à voiles, qui font ordinairement le trajet dans un temps moyen de 24 jours. A présent eux, les Anglais ont inauguré les premiers le service à vapeur. Leurs steamers font la traversée dans un laps de temps qui ne dépasse jamais 16 jours, et réduit ainsi la durée du voyage aux deux tiers de ce qu'elle est avec les navires à voiles. Il faut espérer aujourd'hui que ce sera enfin bientôt notre tour.

Les paquebots transatlantiques français partiront provisoirement de Cherbourg, en attendant que l'achèvement des bassins, que l'on promet pour le mois de juillet de cette année, permette de leur assigner le Havre pour point de départ variable. Aucune localité, en effet, ne pouvait être en France plus favorablement choisie; car Paris, ainsi que le faisait judicieusement remarquer un des rapports présentés à la chambre des députés, n'a pas de voie plus courte pour communiquer avec les Etats-Unis; New-York n'en a pas de plus directe pour arriver à la France, à l'Allemagne, à l'Italie. Cette voie est si naturelle que les difficultés des communications n'empêchent pas un transit considérable. Sur 2,061 navires qu'occupait en 1839 notre navigation transatlantique, le Havre figurait pour 775. En 1845, ce mouvement était de 955 navires; de même il a plus de la moitié du chiffre total des passagers entre la France et les Amériques.

Une autre commission examine en ce moment, ainsi que nous avons déjà dit en l'occasion de la rappeler, ce qui concerne les lignes destinées aux Antilles, à Rio Janeiro, au golfe du Mexique, à l'Amérique centrale et à la Plata. Lors du vote de cette loi nous ferons connaître quels sont nos rapports habituels avec les pays que nous venons de nommer, et quels avantages notre commerce et notre navigation sont appelés à retirer des communications désormais régulières que ces nouvelles lignes entraineront entre l'ancien et le nouveau monde.

Travaux de la ville de Paris.

L'administration municipale, qui a si bien compris quels sacrifices elle devait s'imposer pour rendre la cherté du pain moins cruelle à la partie peu aisée de la population, a senti que le moyen de compléter la mesure des bons de pain, de la rendre suffisante, d'en limiter les exigences, c'était, bien qu'il en eût coûté au budget de la ville de Paris, de ne pas laisser ralentir un instant les travaux

municipaux, de leur imprimer au contraire une activité toute nouvelle. En effet, les grands travaux exécutés aux frais de la ville ne profitent pas seulement à la classe ouvrière pour le chiffre de leur valeur propre; partout où l'administration municipale élève des constructions, les propriétaires voisins s'empressent d'en élever d'autres; partout où elle élargit la voie publique, où elle pratique de nouveaux débouchés, les riverains sont forcés de bâtir; de telle sorte qu'on a toujours estimé que chaque somme employée par la ville, à cette dernière destination surtout, donne lieu à une dépense quadruple de la part des particuliers.

On a donc pris à l'hôtel d'ville la parti de se mettre résolument à l'œuvre. Le côté droit de la rue Montmartre, de la Pointe-Saint-Eustache à la rue Tiquetonne, tombe en ce moment sous la pioche des démolisseurs. Dans un quartier éloigné de ce centre, la rue Soufflot, longtemps projetée, se fait jour du Panthéon à la rue d'Enfer. Les opérations de démolition sont attaquées sur trois points à la fois, rue d'Enfer, rue Saint-Hyacinthe et rue Saint-Jacques. Près de trente maisons, pour la plupart fort élevées et ayant, en moyenne, plus de six fenêtres de façade, vont être rasées. Dans la partie comprise entre la rue Saint-Jacques et la rue Saint-Hyacinthe se trouvent plusieurs jardins formés des vastes terrains d'un vieux monastère dont le principal corps de logis sert aujourd'hui de salle d'asile et de caserne prenant jour dans la rue des Grés. Ces jardins sont clos en partie par des murailles d'une épaisseur et d'une hauteur telles qu'on les prendrait volontiers pour de véritables remparts. L'axe de la nouvelle rue coupe justement un bastion de construction massive sur lequel les entrepreneurs ont porté la première main, et qui par l'ampleur de ses matériaux oppose aux piocheurs une énergique résistance. La nouvelle rue Soufflot aboutit directement à la petite entrée du jardin du Luxembourg qui longe la caserne des vétérans, et sert de communication à la rue d'Enfer, à quelques mètres de la place Saint-Michel. Mais comme ce passage serait fort dangereux si l'on concentrait uniquement sur ce point toute la circulation des voitures, il va être pris des mesures pour qu'une autre rue projetée entre la rue de Valenciennes et la rue Soufflot, soit promptement ouverte. Cette rue débouchera sur le derrière du théâtre de l'Odéon, coupera les casernes et les vieilles maisons qui servent de ceinture au jardin du Luxembourg et atteindra la rue Soufflot, dont elle deviendra le prolongement; par ce moyen le Panthéon sera accessible depuis le carrefour de l'Odéon par une des plus belles et des plus larges rues de Paris.

A ces travaux en pleine voie d'exécution ajoutons ceux qui sont résolus, approuvés, et pour lesquels vont commencer les formalités aujourd'hui si expéditives de l'expropriation.

La rue de Rambuteau, cette percée hardie qui a changé la physionomie de plusieurs quartiers de Paris, va au lieu de demeurer arrêtée à la Pointe-Saint-Eustache, être continuée jusqu'à la rue Coquillière, qu'on élargira elle-même dans sa partie comprise entre l'église et la rue J. J. Rousseau. Les deux pâtés de maisons compris entre les rues Traînée, des Prouvaires et de la Tonnelierie jusqu'au passage des Prouvaires d'une part, et de l'autre entre les rues Traînée, des Prouvaires, du Four et le marché, vont donc être démolis.

La rue Sainte-Avoye, de tout temps encombrée, mais dont l'ouverture de la rue de Rambuteau et l'élargissement des abords de l'hôtel de ville ont encore fait ressortir et accroître les embarras, va être élargie, par voie d'expropriation, dans toute la partie comprise entre les rues Sainte-Croix-de-la-Bronnerie et de Rambuteau. Elle sera portée à 14 mètres. Pour quelques parties on s'en tendra, mais pour un provisoire assez court, à 10 mètres seulement d'élargissement.

Une opération qui va régulariser un des autres abords de l'hôtel de ville est sur le point de s'achever. Le conseil municipal a voté les derniers arrangements qui vont compléter la rue François-Miron. Cette rue mettra en rapport l'hôtel de ville et l'église Saint-Gervais. Elle aura 20 mètres de largeur; l'abaissement du sol rendra à l'église les marches nécessaires à la régularité de sa belle façade; celle-ci, débarrassée à la vue depuis sa construction, va se trouver enfin découverte. Un travail analogue, c'est-à-dire un abaissement du sol du parvis Notre-Dame, va rendre aussi à la cathédrale les marches qui ont été ensevelies par les exhaussements successifs de la Cité.

L'augmentation de circulation que l'ouverture du chemin du Nord a déterminée dans le faubourg Saint-Martin a décliné le conseil à adopter et à ordonner immédiatement une percée dont nous avons déjà dit le projet, le contour du boulevard Lafayette jusqu'au carrefour formé par les rues Montholon, Rivette et Papillon. On pourra ainsi éviter la descente difficile et dangereuse de la rue du Faubourg.

L'ouverture du chemin de fer de Strasbourg nécessitera également de la part de la ville des dépenses très-considérables, — et la rue de Lyon, rue de 20 mètres de largeur, qui reliera l'embarcadere du chemin de fer de Lyon avec la place de la Bastille, est estimée par les devis à environ deux millions.

Ces œuvres coûteuses et ces grands projets ne détourneront pas l'attention de travaux moins considérables, mais bien utiles aussi. Tous les établissements municipaux qui avaient encore à être bordés de trottoirs vont en être entourés, comme aussi les fontaines qui ornent les carrés des Champs-Élysées. Enfin la place du Carrousel va être non seulement praticable; tout son pavage va être remanié, et les quai-lis siroit reliés entre eux par des voies tracées en petits pavés unis. Les terre-pleins seront sablés et bitumés; les échoppes qui les encaadraient seront remplacées par des boutiques uniformes, et déjà bouquinistes, marchands d'oiseaux et d'animaux de toute espèce ont reçu ordre de voter les lieux pour le 1^{er} mai, époque à laquelle on doit se mettre à l'œuvre nouvelle.

Les quatre éléments d'autrefois, études par Bertall.



LA TERRE.



L'EAU.

Les quatre éléments d'autrefois, études par Bertall.



L'AIR.



LE FEU.

Petits moyens de faire fortune.

LE VIEUX VOISIN.

Pendant la première année de notre mariage, ma femme trouvait notre situation la plus heureuse du monde. Mes 2,000 fr. d'appointements et une modeste réserve de 8,000 fr. lui paraissaient assurer notre indépendance pour toute la durée de notre vie. D'ailleurs, je ne pouvais manquer d'obtenir de l'avancement dans mon administration, et la réserve elle-même, grâce à l'économie, devait s'arrondir d'année en année. Lorsque le temps de prendre ma retraite serait venu, en réunissant les 1,500 fr. de rente que j'aurais obtenus, au minimum, du gouvernement et les intérêts d'une trentaine de mille francs épargnés, nous devions aller habiter près de Paris un joli petit village où nous aurions vécu, jusqu'à notre dernier jour, paisibles et contents, comme ne le sont plus les rois. Notre seul embarras était de nous entendre sur le choix du village. Je penchais pour le Val-Fleury; c'était mon idéal, mon Arcadie, mon Tibur. Ma femme avait une préférence décidée pour Fontenay-aux-Roses; c'était là, dans le jardin de sa nourrice, qu'elle avait cueilli les premières fleurs et les premières fraises. Plus d'une fois il nous arriva de passer une soirée entière à défendre chacun notre village, et, de guerre lasse, ne pouvant nous amener l'un l'autre à changer d'avis, nous prenions le parti de renoncer aux environs de la grande ville et d'aller vieillir en paix dans quelque port de Normandie, d'où nous aurions vu, doucement abrités et tisonnant, « les sublimes lueurs de l'océan soulevé ».

La seconde année, il nous vint une petite fille. Ma femme me dit un soir en la berçant.

« Mon cher, nous n'avions pas songé à la dot de cet enfant-là. »

Entre la troisième et la quatrième année, autre petite fille, toute semblable à la première. Ma femme me regarda en remuant gentiment la tête et me dit :

« Deux dots, mon cher ! »

Je répondis par un autre hochement de tête d'un air assez stoïque. Mais je pensai tout bas : « Deux dots, trois dots, quatre dots; si le ciel s'obstine à monter, ma polydotie à la fin pourra bien être à bout. »

Malgré tout mon zèle administratif, l'avancement ne venait point. Il n'y a presque pas de mortalité dans les bureaux. On y vit peu, mais longtemps; on conserve là les employés dans de petites chambres bien chauffées, à peu près comme les fruits que l'on expose au soleil dans de petites prisons de verre. Les facultés locomotives s'affaiblissent faute d'exercice, les facultés intellectuelles faute d'émulation; mais il paraît que cet affaiblissement graduel, insensible, favorise la longévité; tout mouvement use. Or, j'avais devant moi quatre ou cinq ennemis de mon âge. Il fallait bien des années avant de pouvoir espérer une augmentation de quelques centaines de francs.

Quant à la réserve, c'était différent : elle avait diminué. On ne peut pas se donner les joies de la paternité sans qu'il en coûte quelque chose. Puis, à l'origine, notre ménage avait été médiocrement fourni de mobilier. Il y avait même acheté tout ce qu'il fallait :

« Que pouvais-je faire ? Je songeai à gagner un supplément d'appointements en travaillant le soir à donner des leçons en ville ou à tenir des écritures chez les marchands; mais ma femme ne voulut jamais y consentir :

« Tu es déjà absent tout le jour; si tu sors, nous ne nous verrons plus; autant ne pas être mariés. »

Tout ce que je pus obtenir fut de travailler à la maison, le soir, de huit à onze heures, soit à des copies lorsque je pouvais en trouver, soit à des essais littéraires qui faisaient l'admiration de ma femme, mais, hélas ! qui n'ont point vu le jour. Je n'en aurais jamais sans doute le jour glorieux de la publication ! J'étais bien aristotélique, parfois.

« Voyons, ne te tourmente pas, disait ma femme. Tu fais tout ce que tu peux. Tu n'as rien à te reprocher. C'est à mon tour de chercher des expédients. Laisse-moi aviser à ce que je pourrai faire aussi afin d'augmenter notre petit revenu et de nous préparer des ressources pour l'avenir. Pour quoi les hommes travaillaient-ils seuls à la fortune du ménage ? J'ai mes idées. »

Quelles idées ? me disais-je. Que peut faire pour gagner de l'argent une femme qui n'a aucune profession ?

Mais j'étais sans inquiétude sur les intentions de ma bonne femme. J'aurais plutôt douté de mon honnêteté que de la sienne. C'est une de ces heureuses et simples natures pour lesquelles le vice est comme s'il n'existait pas; elles n'en ont point le goût, il leur est antipathique. Oudira : Elles en ont moins de mérite à ne pas tomber dans ses pièges. A quoi bon se mériter ? Le triomphe de la tentation vaincue, belle affaire ! Tous les honneurs de la vertu ne valent pas le peu de paix qu'elle donne.

Quelle que fût notre conversation, je m'aperçus que ma femme, tout en soignant ses enfants, cherchait à utiliser de son mieux son talent d'aiguille en faisant de jolis petits ouvrages de fantaisie pour les marchands du voisinage. Il en résulta bien quelque gain, mais si médiocre, et au prix de tant de peine, que j'en avais pitié. Le faible surcroît de revenu, produit de ces travaux modestes et inévitables de compenser même le surcroît modeste et inévitable de nos dépenses depuis la naissance de nos deux filles. Nous n'avions pas réussi mieux l'un que l'autre.

Souvent je voyais ma femme préoccupée.

« A quoi penses-tu ? lui demandai-je un jour.

« Enfin, me dit-elle, il est bien certain que beaucoup de gens qui ne sont pas plus habiles que nous font cependant fortune. Pourquoi cela ne nous arriverait-il pas tout comme à eux ?

« C'est qu'apparemment ils risquent quelque chose.

« Comment cela ?

— Par exemple, ils placent le peu d'argent qu'ils ont en actions dans les entreprises nouvelles.

— Je ne vois point de cela, dit-elle. C'est en spéculant que mon pauvre père s'est ruiné. Mais il y en a qui deviennent riches sans rien risquer.

— Alors c'est que la fortune leur arrive par testament; et moi n'ayant ni toi, ni moi, aucun héritage à espérer; — Il est incroyable, poursuivit-elle, que parmi tant de gens si riches et qui ne savent que faire de leur richesse, il ne s'en trouve pas à qui il vienne en idée d'en donner une petite partie à de pauvres gens comme nous.

— D'abord ils ne nous connaissent pas. Si n'ont point de motifs pour donner à nous plutôt qu'à une multitude de gens encore plus pauvres que nous. D'ailleurs, s'il fallait donner à tous, la plus grande fortune de France n'y suffirait pas.

— Mais après leur mort que leur ferait cela ? Ah ! s'ils nous arrivaient seulement un legs de quarante mille francs, quelles belles dots ce serait pour les chères petites ! s'écria ma femme en embrassant les enfants.

— Chimères, chimères ! repris-je en me courbant sur mon travail.

Ma femme tomba dans une distraction profonde, et pendant plusieurs minutes elle tint son aiguille en l'air et ses yeux fixés à quatre pas sur le plancher. Certainement elle méritait quelque grand projet.

A l'étage au-dessus du nôtre, demeurait un vieux monsieur, proprement mis, fort honnête, et très dispos à lier connaissance avec ses voisins. Lorsque ma femme le rencontrait dans l'escalier, elle lui faisait de grandes révérences, et je l'entendais souvent recommander à notre aimée d'être toujours très-noble avec le vieux monsieur. S'il arrivait qu'un moment de sortir elle entendit le vieux monsieur monter ou descendre, elle s'effrayait de lier les cheveux des enfants et d'accueillir leur petit costume de manière à les montrer avec tous leurs avantages.

Un jour, en revenant de mon bureau, je fus assez surpris de voir le vieux monsieur assis devant notre cheminée, tenant nos deux filles sur ses genoux.

« Bonjour, mon voisin, » me dit-il, comme s'il m'eût connu depuis longtemps.

J'étais habitué, en rentrant, à embrasser, à mon contentement, la mère et les petites, à passer ma vieille redingote, à ranger, à fureter jusqu'à l'heure du repas, et il me gênait de voir cette figure étrangère. Pourtant je fis bonne contenance.

Quand le voisin se fut retiré, ma femme n'attendit pas mes questions. Elle me raconta que le vieux monsieur étant monté vers trois heures s'était aperçu, au moment d'entrer chez lui, qu'il avait oublié sa clef chez le concierge. Elle l'avait entendu sur le plancher de la nécessité de descendre et de monter encore cinq étages, et, songeant qu'en effet c'était une rude fatigue pour un homme de plus de soixante ans, elle avait offert d'envoyer notre aimée chercher la clef. En attendant, elle avait prêté le voisin d'entrer. Une conversation intéressante s'était engagée. Ce monsieur, ajoutait-elle, avait de excellentes manières : il paraissait très-bien élevé, fort aimable.

C'est un hasard, me dis-je, qui n'aura pas de suite.

Quelques jours après vint le Saint-Christophe : c'est ma fête. Nous étions près de la fin du dîner, et je voyais avec une secrète satisfaction les enfants se faire des signes, se pousser du coude, du pied, et regarder, avec des yeux étincelants d'une impatiente ardeur, l'armoire où allait sortir un dessert, pour me surprendre, le gâteau où les chères petites avaient planté une fleur. Déjà la mère se levait... En ce moment, on frappe à la porte, on tourne la clef, on entre. C'était le vieux monsieur portant un bouquet de groseilles cueillies aux pots de sa terrasse qui venait parfois de l'eau sur la tête.

« Voisin Christophe, je vous la souhaite... »

J'aurais souhaité le bonhomme à tous les diables. Mais je réprimai ce mauvais mouvement pour lui sourire et l'inviter poliment à s'asseoir entre ma femme et moi. Il ne se fit pas prier, et, sans plus de façons, il accepta sa part du gâteau et un petit verre de malaga.

Cette soirée, que j'espérais passer dans la joie intime de la famille, se trouva ainsi un peu troublée, quoique ma femme ne voulût pas absolument en convenir. Cependant, M. Renard, je dois l'avouer, n'avait eu son rien de déplaçant. Il me demanda avec intérêt quels étaient mes chefs, et il se remontra qu'il connaissait très-particulièrement mon directeur. A cet égard, ma femme me regarda d'un air content et interrogatif comme si elle m'eût dit : — Eh bien ! tu vois ? n'aurais-tu pas raison ? Ce n'était point là une connaissance à dédaigner.

Vers la fin de la soirée, je me mis plus à l'aise, je m'abandonnai plus librement au cours ordinaire de mes idées ; je parlai de ma position, de mes inquiétudes pour l'avenir, je me laissai aller à des épanchements de cœur comme devant un ami. M. Renard parut sensible à cette marque de confiance; en nous quittant, il me serra la main et caressa les joues des petites filles.

Le dimanche suivant, après le déjeuner, j'avais pris un livre, suivant mon habitude, et assis près de la fenêtre, je me laissai aller à des épanchements de cœur comme devant un ami. M. Renard parut sensible à cette marque de confiance; en nous quittant, il me serra la main et caressa les joues des petites filles.

Le dimanche suivant, après le déjeuner, j'avais pris un livre, suivant mon habitude, et assis près de la fenêtre, je me laissai aller à des épanchements de cœur comme devant un ami. M. Renard parut sensible à cette marque de confiance; en nous quittant, il me serra la main et caressa les joues des petites filles.

« Mon ami, ne crois-tu pas que nous devrions rendre quelque politesse au voisin ?

— Quelle politesse ? lui dis-je. Et pour quel motif ? parce qu'il m'a souhaité ma fête ? Eh bien, je lui souhaiterai la sienne. Quel est son prénom ? Jacques, Thomas, Philippe, Antoine ?

— Je n'en sais rien, répondit-elle, et sa tête est peut-être bien lourde d'ici. Quel inconvénient verrais-tu à l'inviter une fois à dîner ?

— Mon Dieu, dis-je, aucun, sinon que je ne voudrais pas qu'il s'habitât à venir trop souvent ici.

— Et s'il y venait quelquefois, où serait le mal ? tu n'es

pas jaloux, je pense ? » murmura-t-elle en riant à mon oreille et en se penchant sur mon épaule.

Je me pris à rire de cette idée, et je continuai ma lecture. L'invitation fut faite. Comme je l'avais prévu, ce dîner nous fut très-utile. C'est à ce dîner que M. Renard vint faire sa visite de remerciement. Le surlendemain, il entra sans motif. Un mois après, il dinait tous les huit jours avec nous, et chaque soir régulièrement s'asseyait deux ou trois heures à notre foyer.

Les petites filles s'étaient accoutumées à le voir, et lorsqu'il arrivait de soulever quelques objections à son sujet, elles étaient toujours du parti de leur mère. Il fut dit que M. Renard avait, dans une grande poche, une vieille bonbonnière en écaïlle jaune, transparente, à points dorés, toujours pleine de petites sucreries, dont il donnait en entrant une piécée à chaque enfant; puis la belle merveilleuse descendait solennellement jusqu'au lendemain dans les profondeurs de la grande poche.

Les échanges de confidences engagèrent M. Renard nous apprît qu'il n'avait jamais été marié, et que jusqu'à soixante ans il avait vécu en compagnie d'une sœur morte depuis six ans. Il parlait de cette sœur avec respect, et il conservait religieusement, disait-il, tous les effets qu'elle avait laissés, linge, guipures, châles, robes et le reste.

« Mais, ajouta-t-il, il faudra bien un jour ou l'autre m'en séparer si je ne veux les laisser devenir la proie des vers ou de la poussière. »

Quoique cela fût dit sans aucune affectation, je le soupçonnai d'avoir voulu insinuer que ces belles choses pourraient bien être offertes en présent à une personne de ma connaissance; et au même instant, ayant observé que ma femme baissait la tête sur son ouvrage, je ne doutai point que cette pensée n'eût aussi traversé son esprit.

Quand nous fûmes seuls, je voulus la plaisanter sur ses espérances.

« Je tiens fort peu à tout cela, me dit-elle; quoique après tout, s'il est résolu à ne pas vendre ce qui a appartenu à sa sœur (et c'est une pensée tout à fait honorable), il vaudra tout autant qu'il ne laisse pas dépérir inutilement ces choses et qu'il en fasse profiter quelqu'un, nous ou d'autres, il n'importe ! Mais, mon cher ami, crois-tu toujours que nous ayons eu tort de faire bon accueil à cet honnête vieillard ?

« Jusqu'à présent, dis-je, je ne vois pas qu'il y ait eu à sa société grand inconvénient ou grand avantage.

« Qui parle d'avantage ? il ne s'agit pas de cela. Sommes-nous des gens intéressés ? qui sait cependant ? qui peut prévoir l'avenir ? »

M. Renard nous disait quelquefois qu'il avait parlé de moi au directeur. Le directeur lui avait assuré qu'il n'y avait pas dans tout le ministère un employé plus digne que moi d'encouragement, qu'il ne me perdait pas de vue.

« Tu entends ? disait-elle, à la première occasion... » Mais cette occasion ne venait pas.

Bientôt je remarquai un peu plus de recherche dans nos diners lorsque M. Renard venait les partager.

« Vous voyez, voisin, nous nous traitons tout à fait sans façon, disait un jour. C'est notre ordinaire; rien de plus. Mais la vérité est qu'il y avait toujours un plat de plus, les petits pâtés au jus, la tourte à l'écrevisse (je déteste la tourte), et progressivement le dessert s'était doublé.

Un jour, ma femme me dit :

« Je crois qu'il sera arrivé quelque malheur à ce pauvre M. Renard. Il a reçu hier une lettre bordée de noir, et ce matin il est sorti de bonne heure en habit. »

M. Renard entra chez nous vers cinq heures. Sa physionomie n'avait rien de triste.

« Quelle journée ! nous dit-il, que ces églises sont froides, et que ces cimetières sont loin !

« Vous avez perdu un ami, un parent peut-être ? demanda ma femme d'une voix adoucie et presque mélancolique.

« Oh ! rien, répondit-il en posant sa canne au coin qu'il avait adopté. Un neveu que je connaissais à peine, mon unique héritier, et qui ne m'a rien laissé, l'ingrat ! ajouta-t-il en souriant. Il ne venait me voir tout au plus qu'une fois par an; nous ne sympathisons guère. C'était, en somme, un pauvre sujet. Malgré tout, ces choses-là sont tristes; car enfin, c'était le dernier des parents, et me voilà maintenant seul, sans famille, mes chers amis.

Involontairement, je lui tendis la main qu'il pressa vivement. Ma femme lui demanda s'il avait dîné, il avait fait un déjeuner dînatoire en sortant du cimetière, et, dit-il, il descendrait seulement un peu plus tard...

« Pourquoi ?

« Pour prendre une demi-tasse de café.

« Et à quoi bon descendre, voisin ? dit ma femme, est-ce que mon café est mauvais ? attendez, attendez, ce sera l'affaire d'un instant. »

M. Renard savoura notre café, dit-il fit un éloge qui enorgueillit ma femme jusqu'à enflammer ses joues. Jamais il n'en avait bu de pareil, non, jamais, ni à Procope, ni à la légènce, ni au café de Foy, ni chez Manoury. Il fallait qu'elle eût un secret pour le faire. C'était un nectar. Partout ailleurs on ne donnait plus maintenant que de la chicorie.

Depuis ce jour, il vint de plus en plus souvent dîner avec nous. On ajouta au dessert le café; d'abord une tasse pour lui seul, puis une demi-tasse pour ma femme et moi. Les enfants avaient le privilège de tremper un morceau de sucre dans la soucoupe de M. Renard.

Une circonstance faillit jeter un peu de froidure pendant quelques semaines entre ma femme et le voisin. Un matin, on avait vu monter successivement à la chambre de M. Renard plusieurs marchands d'habits qui étaient descendus les mains vides. Mais une revendeuse à la toilette, arrivée la dernière, était sortie chargée d'effets; elle avait emporté toute la garde-robe de la sœur défunte. Ma femme et moi, les jours suivants, en parlant à M. Renard, un air revêche que je ne lui avais jamais vu. A la fin, son bon cœur prit le dessus.

« Le pauvre homme, me dit-elle, n'aura pas osé m'offrir ces misères ; et le fait est qu'il n'eût pas été agréable de porter les vieilles nippes de sa sœur. Qui se soucie de cela ? Il a aussi bien fait de te le vendre. Certainement je les aurais refusées, et c'est été mortifiant pour lui. »

Après ces belles paroles, le noage se dissipa tout à fait et la sérénité reparut. M. Renard se trouva évidemment fort à son aise chez nous ; et certes, il eût été bien difficile s'il n'avait pas été satisfait. Il était soigné, choyé, plus que moi-même. Le bon coin du foyer était pour lui. On lui servait les meilleurs morceaux. S'il avait la moindre toux, on lui préparait une tisane non moins parfaite à son goût que le café. Plus d'une fois je vis mon aînée s'obstiner à lui couvrir un bouton à son habit. Aussi ne tarissait-il point d'éloges sur nous, sur notre union, sur la beauté de nos filles. Il aimait surtout l'aînée ; et ma femme me rapporta un jour quelques paroles de lui qui, me dit-elle, pouvaient donner beaucoup à penser. « Eh ! voisine ! dans quelque huit ou dix ans, on commencera à songer au mariage de cette petite fille-là... Hélas ! oui, avait répondu ma femme. Mais la pauvre enfant n'aura point de dot. — Point de dot, voisine ? qui dit cela ? Il faut avoir confiance. Ce n'est point encore demain le jour des noces. La dot viendra. » En disant cela, ajouta ma femme, il a regardé notre fille avec une tendresse, une expression, un sourire !

« Que veux-tu en conclure, ma chère ? dis-je à ma femme. Imagines-tu que M. Renard songe à doter notre fille ?

— Moi, je m'imagine rien.
— Parle sincèrement, c'est ce que tu penses.
— Eh ! non, te dis-je.
— Eh ! si, ma chère, je le vois bien.
— Après tout, pourquoi non ? répondit-elle en rougissant. Pourquoi ne doterai-je pas notre fille ? Il n'a aucun héritier. Il nous aime ; nous lui tenons lieu de famille ; c'est lui-même qui nous le dit. Je n'ai jamais songé à son testament, Dieu m'en garde ! Il vivra longtemps, quoiqu'il ait passé ses soixante-six ans. Mais il est encore vert, et nous avons soin de lui. Quel meilleur emploi peut-il faire de son bien que de nous aider à établir notre aînée ? Que ferait-il de sa fortune ? la laisserait-il au gouvernement ?

— Mais, dis-je, connais-tu la fortune de M. Renard ?
Ma femme me regarda avec étonnement.
« Non, je ne la connais pas. Qu'importe ? il en a une. Il faut bien qu'il en ait une. On voit assez que c'est un homme aisé. Il n'a pas de dettes. Il est économe. Je le soupçonne même d'être un peu avare ; autrement il aurait bien trouvé moyen de faire quelques petits cadeaux à nos filles. Mais j'ai la conviction qu'elles ne perdront rien pour attendre.
— Et combien crois-tu qu'il ait de revenus ?
— Je ne sais.
— Mais encore, à peu près ?
— Eh bien, à son loyer, à sa manière de vivre avant qu'il vint dîner chez nous, je suppose qu'il doit bien avoir deux ou trois mille francs de rente.
— Tu as presque deviné, dis-je.
— Tu sais donc ce qu'il a ? me dit vivement ma femme. Et d'où le sais-tu ?
— Ce matin, mon directeur m'a parlé de M. Renard.
— Raconte-moi cela ! s'écria ma femme avec un élan de joie et en rapprochant sa chaise de la mienne.
— Rien de plus simple. Le directeur m'a rencontré sous la porte du ministère. C'est un homme fier et rude ; je n'aime pas lui adresser la parole ; mais nous montions l'escalier ensemble, il fallait bien dire quelque chose : « Monsieur le directeur connaît, je crois, un de mes voisins, M. Renard ? demandai-je humblement.
— Quel Renard ? me répondit-il brusquement. — Je lui décris votre homme. — Si je le connais ! reprit-il. Eh ! c'est Simon Renard, l'ancien tabletier, grand, sec, perruque brune, canne à pomme d'acier, soixante-six ans et quatre mois. Je ne le connais que trop, quoique je ne l'aie jamais vu qu'une fois il y a cinq ans environ, chez mon notaire.
— Comment ! interrompit ma femme, M. Renard ne l'avait donc pas recommandé, comme il nous l'avait dit ?

— Apparemment. Le directeur continua :
« Ce Simon Renard est un rusé complot. Après la mort d'une vieille sœur aussi pauvre que lui, il avait vendu son fonds de tabletterie, et tout son capital réuni ne se trouva monter qu'à une somme de 18,000 francs. C'était un mauvais retrait. Il manqua d'en faire une maladie. Il se plaignait, marchait voûté, toussait beaucoup. A l'entendre, il n'avait pas six mois à vivre ; mon notaire a eu la bonhomie de le croire, et moi-même fait prendre ses 18,000 francs à vider. Depuis ce temps, je paye par an 2,500 francs, et M. Renard se porte à merveille. A sa manière de vieillir, il est bien probable que ma femme après moi lui servira encore la rente, et après ma femme mes enfants ; il nous enterrera tous ! » Là-dessus, le directeur s'est entré dans son cabinet sans me saluer, et a fermé si violemment sa porte que la clef est venue me frapper les juifs. »

Ma femme, qui des le commencement de ce récit avait paru très agitée, pâlit peu à peu, et au moment où je prononçai le mot *voyer*, je crus vraiment qu'elle allait tomber en syncope. Elle avait ses deux mains serrées sur ses genoux. Lorsque j'eus fini de parler, elle resta muette et immobile.

« En viager ! » murmura-t-elle enfin d'une voix faible. Et comme si elle eût ressenti quelque honte de cette plante, elle ajouta plus haut :

« Il avait si positivement assuré qu'il avait parlé dans ton intérêt au directeur ! Il rapportait avec un air d'une si grande bonne foi les réponses qu'on lui avait faites. Mais c'est donc un menteur, c'est donc la fannéte même que cet homme-là ! Comme il nous a trompés ! c'est un horrible !

— Ma chère amie, lui dis-je en lui prenant les mains, il n'est pas bien sûr que nous ayons le droit de nous plaindre ; nous méritons un peu ce qui nous arrive. Car je ne veux pas me faire meilleur que je ne le suis. Moi aussi, j'ai l'avoue, j'ai eu la faiblesse de me laisser aller un peu à partager tes

espérances. Je croyais tout au moins que le père Renard m'aurait servi près du directeur. Nous nous étions forcés de courir à aimer un homme qui le voyait bien et qui en a tiré parti. Il nous a payés de nos peines en nous donnant de l'expérience. Estimons-nous heureux qu'il ne nous ait pas fait payer plus cher sa leçon.

Je parlais sincèrement. Après ma conversation avec le directeur, je m'étais dit en ouvrant de mon écriture, comme un désespéré, le papier ministériel :

« Ce vieux Renard, après tout, ne nous a pas fait grand mal ; il a augmenté un peu nos dépenses et nous a habitués plus de recherches dans nos repas qu'il ne convient à notre position. Il nous a aussi habitués peut-être, c'est le pire, à ne pas nous suffire comme autrui ; nous-mêmes. Triste chose d'avoir besoin à son foyer du visage et de la conversation d'un étranger ! Nous aurons quelque peine, je le crains, à revenir à notre ancienne simplicité et à notre douce solitude. Nous y reviendrons cependant ; et ma femme ne sera plus tentée de faire la chasse aux héritages. C'est un jeu plein de périls que de vendre des filets aux célibataires. On veut les prendre, on est pris. Où en serions-nous aujourd'hui, si c'eût été un homme pervers qui se fût fait une magnifique joie de miner notre paix, de semer la discorde parmi nous, de nous dénuiser ? Combien d'exemples plus funestes témoignent du danger de laisser s'introduire chez soi cette race égoïste et rusée ! Ceux d'entre eux qui n'en valent qu'à votre table et à votre ten sont les plus innocents. L'un vise à votre bourse, l'autre à votre crédit, qu'il use et compromette. Celui-ci feint de vouloir épouser votre fille, et c'est à votre femme que... qu'il... »

Cette pensée fil trémit tout mon être. En ce moment, j'aurais, je crois, embrassé M. Simon Renard.

Je suppliai ma bonne femme de ne pas changer trop subitement ses manières à l'égard de notre voisin. Elle me promit de s'observer de son mieux et de ne pas lui faire trop mauvais visage. Mais c'était un effort au-dessus de sa volonté. Dès le soir même, M. Renard dit s'apercevoir de quel changement. Il supposa d'abord que nous avions éprouvé un malheur. Il questionna avec une sollicitude qui nous toucha médiocrement. Les réponses de ma femme furent froides et laconiques. Au dîner suivant, il se trouva, par hasard, que la provision de café était épuisée. Huit jours après, le dessert était réduit de plus de moitié. Il était aisé de voir que M. Renard commençait à réfléchir. Cependant il avait pris racine chez nous, et il ne lui était pas agréable de renoncer à ses habitudes. Je crois même qu'il eût couragement supporté la froideur qu'on lui témoignait, ou qu'au moins il eût tenu bon longtemps encore, s'il n'était enfin échappé à ma femme quelques insinuations par trop significatives. Elle se plaignait sans cesse à table de la cherté de toutes choses, et de la nécessité d'économiser. Une fois elle dit assez malicieusement à M. Renard qu'il était étonnant que le directeur ne me parlât jamais de lui. En une autre circonstance elle trouva moyen de faire une sortie générale contre les gens qui spéculent sur leur vieillesse en plaçant leur bien en viager. Pour le coup, M. Renard acheva de comprendre. Ce soir-là il se retira un peu plus tôt que de coutume. Pendant plusieurs jours on ne le vit plus. L'avant semaine, j'insistai pour qu'il vint dîner ; il me fallut le prier beaucoup. Ce fut la dernière fois qu'il s'assit à notre table. Nous apprimes un matin qu'il déménageait et qu'il allait loger à une des extrémités opposées de Paris. Malheureusement à se consulter de son départ. Pour moi, j'ai l'avoue, j'éprouvai, pendant plusieurs semaines, un peu d'ennui ; il me semblait, le dimanche surtout, qu'il me manquait quelque chose ou quelque chose. Les deux petites filles eurent encore plus de regret que moi. Elles continuèrent pendant près d'une année à demander de temps à autre pourquoi l'on ne voyait plus le bon M. Renard. A cette question-là, ma femme faisait toujours, en grommelant, une réponse inintelligible.

Cherche-t-elle un nouveau petit moyen de nous enrichir ? Je ne sais. Depuis quelques jours elle réfléchit beaucoup. Mais je suis sûr mes idées, et, s'il ne tient qu'à moi, nous ne ferons pas une autre école.

CHRISTOPHE.

Les Promenades de Paris.

Veir le Luxembourg, les Tuileries, les Boulevards, le Palais-Royal et les Quai, t. IV, p. 365 ; t. V, p. 103, 167, 375, 407 ; t. VI, p. 39, 359 ; et t. VII, p. 371.

LE JARDIN DES PLANTES.

Le Jardin des Plantes joint d'un rare privilège, il plaît à tout le monde. Il charme tous les âges de la vie et attire toutes les classes de la société. L'enfant y parcourt avec sécurité de larges espaces où il peut s'ébattre au milieu de mille spectacles. L'adolescent, l'homme mûr, le vieillard, y trouvent de solitaires allées propres à la rêverie ou à la méditation, d'incombrables objets d'étude, et de l'ombre en profusion suivant l'heure et le lieu. Aussi, n'est-il pas en Europe, que dis-je ! dans l'univers, un jardin plus aimé du public. Le riant jardin d'Éden, où notre premier père promena longtemps ses innocentes joies, pourrait seul nous séduire davantage ; sans, en effet, il possède des arbres plus majestueux et plus variés, des fleurs plus rares, des animaux plus beaux ou plus nombreux. Mais, hélas ! Eden est accessible à peu d'êtres, tandis que le Jardin des Plantes compte six larges grilles toujours ouvertes à tous depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

Pour embrasser d'un seul coup d'œil l'étendue du Jardin des Plantes, pour mesurer exactement du regard ce sol couvert d'une épaisse végétation, il n'est pas nécessaire de chercher au dehors quelque haut sommet, montagne ou monument. Non loin de ces serres magnifiques qu'un enfant appelait un jour des Louvres transparents ; derrière ces sombres massifs où le pin *laricio* dressa ses tiges élancées à côté

du tronc robuste des sapins, nous trouverons une éminence assez élevée pour satisfaire notre curiosité, nous découvrirons le grand labyrinthe, ainsi appelé par comparaison avec un plus petit, et non parce qu'il rappelle les fameux labyrinthes d'Égypte et de Crète, décrits par les anciens. Il est vrai qu'il n'a jamais été destiné, comme celui de Psammétichos, à servir de sépulture aux rois et aux crocodiles sacrés. Il n'a pas été de préférence, — et celle-là est justifiée, — que de servir de belvédère aux amateurs de belles vues.

L'horizon qu'on découvre du haut du labyrinthe que nous venons de gravir est un des plus beaux dont on puisse jouir en Paris. Lorsque le soleil étend plus l'espace et projette des gerbes de lumière sur les dômes et les clochers des églises, sur les toits ardoisés de la grande ville, sur la nappe de la Seine, le regard éprouve des éblouissements. Il trouve heureusement à se rafraîchir dans les masses de feuillages qui se déroulent à la base même du belvédère. C'est avec admiration que l'on se plonge dans l'étendue, mais c'est avec une sorte de volupté qu'il revient dans l'enceinte du beau jardin qu'il embrasse sans effort.

Afin de procéder avec ordre, afin surtout d'introduire nos lecteurs par la porte d'honneur, nous revenons sur le quai et nous franchissons la porte d'Austerlitz, ménagée au centre d'une belle grille circulaire, flanquée à droite et à gauche de marchands qui spéculent sur l'insatiable appétit des ours. Si nous suivions la ligne droite dans laquelle nous nous trouvons engagés, nous pénétrions dans le jardin où l'on cultive les plantes médicinales les plus intéressantes, et nous pourrions étudier *ab ovo* les mystères de l'herboristerie. Mais notre incompétence en ces matières est tellement prononcée, que nous nous contenterons de jeter un coup d'œil reconnaissant sur ces quatre carrés chers à Esculape, y passant rapidement d'abondantes tisanes. Les carrés de *Florence* nous y trouveraient plus longtemps avec leurs riches plantes (dans lesquelles nous ne pouvons pas nous arrêter) que dans les autres carrés et l'homme sient inventées ; mais nous avons peur de subir un coup d'œil embaumé la métamorphose dont parle La Bruyère à propos d'un amateur de tulipes. Nous craignons d'être changé en phlox devant ces admirables phlox à grandes fleurs roses.

À gauche, nous laissons en nous éloignant les grands massifs que les écoliers de tout âge remplissent du bruit de leurs jeux, nous laissons aussi un charmant petit café-restaurant qui peut se vanter de posséder le plus rare ombrage qui existe à Paris. A voir ces *robinia* et ces *minimo*, on se croirait transporté dans quelque jardin de Florence.

À droite, nous avons aussi dépassés sans mot dire les nombreux carrés qui font partie de l'école botanique, dont ils ne sont séparés que par une longue allée de marronniers. Ces espaces, où l'observateur peut apprendre tant de choses étrangères à la plupart des Parisiens, sont ouverts au public les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, de 3 à 5 h.

Si nous le flot des promeneurs qui s'école paisiblement entre les grilles de l'école botanique, et, en nous détournant un peu au nord, nous arriverions infailliblement devant une des plus grandes curiosités du Jardin des Plantes, celle qui l'a rendu populaire et qui lui a le plus élevé le parterre scientifique dont les ignorants auraient pu s'effaroucher. Nous sommes en face de la fosse, ou plutôt des fosses aux ours. Vous savez, le cteur, combien les aimables animaux que vous regardez maintenant du haut de cette terrasse occupent l'imagination du public, combien ces robustes saltinbanques qui se livrent sous vos yeux à des exercices si variés sont aimés du badaud, du soldat et du bambin. On a beau narrer à ces avides spectateurs les histoires les plus effrayantes, leur raconter comment une de ces gracieuses bêtes devora, une nuit, un malheureux vétéran qui avait osé pénétrer dans la fosse, sous le prétexte insolent de ramasser une pièce d'or (laquelle encore n'était qu'un bouton de collier), comment un autre animal de la même famille étouffa, en plein jour, un monarque qui s'était jeté la tête la première à ses pieds ; comment... Ils n'écoutent rien et ne veulent rien entendre. C'est nous possédent leurs sympathies ; ils les contemplant avec amour, ils leur jettent avec une immense prodigalité des gâteaux qu'ils ont ostensiblement défendus contre l'appétit de leurs enfants chéris. Mais ces monstres sont féroces ! Qu'importe ! ils sont si doux. Mais ne voyez-vous pas dans leur regard farouche et cauteux qu'ils brûlent de vous dévorer ? Qu'importe ! ils montent si bien à l'arbre ! L'ours montant à l'arbre, tel est l'idéal du flâneur qui entre au Jardin des Plantes. Si le redoutable agneur garde le silence et reste immobile, s'il ne s'émoussent pas de toutes ces gesticulations intéressées et de tous ces gestes provocateurs, en un mot s'il ne grimpe pas à l'arbre, le Parisien se rit et se tait de malice. Il est comme Titus, il a perdu sa journée.

Dans le palais consacré aux animaux féroces, les ours ont trois appartements. C'est dans l'un d'eux que vécut l'ours Martin, la perle d'ours, l'ours modèle, l'ours dont on parlait encore pendant plusieurs générations, tant il avait de grâces naturelles, tant il s'essayait complaisamment sur ses énormes pattes de derrière, tant il montait lestement après l'arbre décharné de sa cour, l'adroit montagnard qu'il était. Nous ne savons ce que les administrateurs ont fait de sa chair, qu'un célèbre voyageur dit sans doute convertie en bedoncles, nous ne savons à quel usage a servi sa graisse si vantée par les coiffeurs ; mais ce dont nous sommes assurés, c'est que sa mémoire ne périra pas. Elle est intacte dans l'imagination des mille spectateurs qui se renouvellent sans cesse devant la rampe de cette triple salle de spectacle.

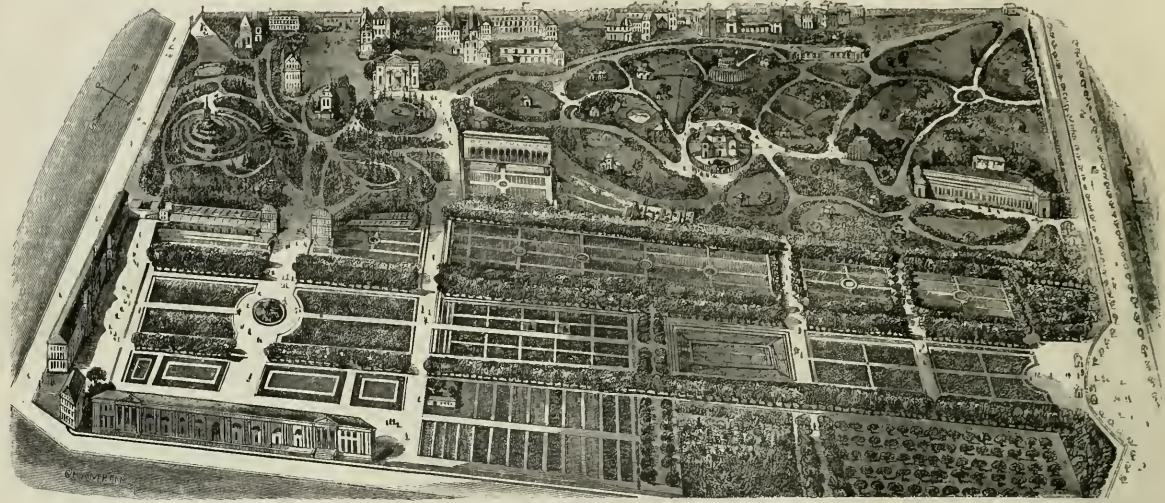
Pour aller des plantierades aux quadrumanes, du quadrumanes ordre des mammifères au prouner, des ours aux singes, nous n'avons que quelques pas à faire. Ichonous-sous chemin et pénétrons dans le jardin paysager par cette allée inépuisable, si bien faite pour le plaisir des yeux. A droite, voici un parc élégant où paissent des bœufs d'Abyssinie et des moutons d'Islande. Quoique ces animaux appartenent à des climats bien différents et qu'ils soient nés à quelques milliers de lieues les uns des autres, ils mangent fraternellement à la

même table. C'est un touchant exemple que les moutons donnent aux hommes. A gauche, nous apercevons des rennes de la Laponie et des pécaris ; puis, au détour d'une allée au bord de laquelle des ruminants aux formes étrangères lèvent leurs têtes paisibles, nous apercevons le palais des singes, non moins populaire peut-être que la fosse aux ours, et qui

nous plaît par le contraste, comme le vaudeville après le drame.

Le palais des singes est une création nouvelle. Autrefois la ménagerie ne possédait que quelques échantillons de cette famille si curieuse et si digne d'observation. Aussi ces *individus* étaient logés comme si leur ressemblance avec l'homme

ne leur avait pas donné le droit d'aspirer à une habitation plus confortable. Aujourd'hui les singes ne manquent plus de rien. Ils ont leur maison d'été et leur maison d'hiver ; ils sont largement nourris et soigneusement chauffés. Dans cette belle rotonde, à travers laquelle le soleil pénètre sans résistance comme dans ces charmantes cellules, ils ont tout ce

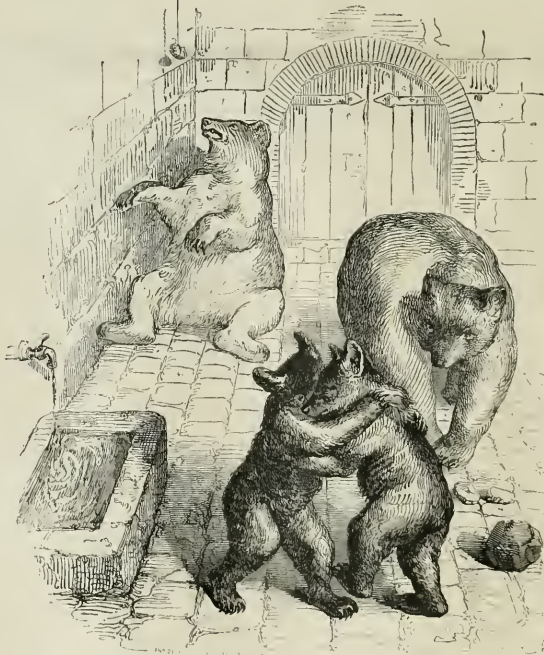


Le Jardin des Plantes. — Vue à vol d'oiseau.

qui rend la vie heureuse aux bêtes, une certaine dose d'indépendance, de l'air, des aliments sains et de la paille fraîche. Chacun de ces hôtes vit à sa guise sous ce toit hospitalier. Etes-vous un babouin à l'honneur atrabilaire, retirez-vous dans un coin et boudez en paix. Etes-vous, au contraire, un aimable papion, un magot doué d'un bon caractère et d'un esprit sociable, voici une foule de curieux qui sont venus ici exprès pour vous rendre visite et qui profiteront avec plaisir de vos heureuses dispositions. Dansez, sautez, bondissez, l'espace est à vous, et il n'est point de gondolane qui vous surveille. Avez-vous, au contraire, de tendres inclinations pour une vie calme et toute d'intérieur ? Eprouvez-vous le besoin de vous unir à un être semblable à vous qui partage vos peines et vos jouissances ? Choisissez une épouse parmi toutes ces belles créatures aux longues queues qui dorment au soleil ou qui grimpent avec tant de grâce le long de ces treillages. Il ne vous faut, pour contracter mariage, ni la permission de M. le maire, ni celle de M. le curé. La nature vous a tous placés, sous ce rapport, dans le treizième arrondissement. L'administration, qui désire vivement conserver à la ménagerie votre précieuse espèce, vous donnerait d'ailleurs au besoin un *satisfait* et sa bénédiction. Heureux peuple que vous êtes ! vous avez obtenu, grâce à votre effroyable ressemblance avec les badauds qui vous contemplant, ce que la société ne peut encore donner à tous ses enfants, du pain et un toit.

jusqu'à la nuit et l'hiver. Les autres jours sont réservés pour les savants, ou du moins pour ceux qui aspirent à le devenir. Il est probable que pendant la plus grande partie de la semaine, un silence profond régnait dans ce temple de la mort, où sont rassemblés, sous les brillantes apparences de la vie,

meils/œu airc. Les hôtes de la forêt secouaient leurs échine, et, levant peu à peu leurs têtes appesanties, se regardaient les uns les autres avec un silencieux étonnement. Le lion enfin s'élançant d'un bond dans la galerie, où il était bientôt rejoint par une multitude diaprée de tigres, de panthères et de hyènes. Les ours entraînaient dans le chœur effrayant de leur pas grave et solide. L'éléphant et l'hippopotame s'ébranlaient comme des tours vivantes. Le parquet, chaque fois qu'ils posaient à terre leurs pieds énormes, crinait et semblait près de s'abîmer. Tandis que les girafes balançaient leurs longs coucous dédaignés, les crocodiles se frayèrent un chemin avec leurs têtes comme avec un glaive. Les boas, déroulant leurs monstrueux anneaux, apparaissaient au loin. L'air était rempli d'oiseaux de toutes les couleurs et de toutes les grandeurs. L'aigle déployait avec peine ses grandes ailes au milieu d'un nuage de colibris et de perroquets. Un essaim d'oiseaux-mouches voltigeait à la suite d'un grand-duc qui se heurtait à chaque instant aux corniches du plafond. De toutes parts, dans toutes les directions, on voyait le péle-mêle grandir, et on entendait des concerts inouïs. Ce n'est pas tout ; dans les environs du cabinet des fossiles, il se passait des choses étranges. La voix du nécroneur venait de mettre en mouvement les monstres qui avaient cessé de vivre depuis le déluge. Le mastodonte et le mammoth marchaient pesamment en compagnie des plésiosaures au corps de poisson et au cou de serpent ; les pléistocéniques, les mégathériums levèrent les yeux pour contempler les ébats des plérodactyles, les dragons volants. Tous ces vétérans de la création se retrouvaient la comme au jour où la mort les surprit dans les vallées de la Seine. C'était un spectacle, à coup sûr, fait pour épouvanter le cœur le plus intrépide ; et cependant j'apercevais dans un angle de la salle un homme au front chauve et aux yeux brillants de génie qui dessinait tranquillement. Je m'approchais de lui et je reconnaisais Cuvier. L'illustre savant me montrait du doigt les monstres, et me disait avec un sourire : « Ils étaient dans ma pensée tels que les voilà ; je les avais devinés. »



Le Jardin des Plantes. — L'ours.

Aucun spectacle ne divertit plus les bambins attirés en ces lieux que celui du palais des singes. Nos collégiens se retrouvent avec admiration sous cette rotonde de fil de fer. Ce sont les mêmes jeux, les mêmes grimaces, les mêmes méchancetés. Voyez plutôt ce débutant timide que l'on tourmente, que l'on harcèle, que l'on poursuit à grands cris. Cela ne nous rappelle-t-il pas l'accueil que nous faisons aux *nouveaux* ? Ce singe à la taille élevée qui malmené les petits, ne vous fait-il pas souvenir des tyrans de la grande cour, des élèves de seconde année. Si nous voulions suivre ces ressemblances, nous verrions que cette bête demi-raisonnante, *half reasoning*, comme dit Pope, raisonne tout autant que beaucoup d'écoliers ; il est vrai qu'elle se réunit tout entière pour faire une addition, qu'elle n'y réussit pas. Voilà pourquoi, jeunes élèves, il faut apprendre les mathématiques. C'est la science du nombre qui assure à jamais la supériorité de l'homme sur le singe.

les plus curieux échantillons de la création. En parcourant ces immenses salles où tous les animaux du globe ont des représentants, où l'œil contemple tour à tour le lion, le crocodile, l'hippopotame, le boe, ces objets de terreur, et le colibri, l'ephène, le rampacocle flamboyant, ces objets d'admiration, j'ai souvent fait un rêve tout éveillé. Il me semblait qu'à la voix d'un nécroneur ou au son d'une trompette magique, tout ce monde endormi sortait de son som-

Cette parole du vieillard plein de raison et de sérénité terminait mon rêve. Je m'éveillais en sursaut devant le sang-froid du sage, et je continuais paisiblement ma promenade devant toutes ces armoires vitrées que mon imagination en délire avait brusquement ouvertes. Seulement la réalité, je l'avoue, me paraissait moins belle désormais et moins attrayante. Comment admirer cet oiseau de proie, aux ailes déployées et au bec menaçant, lorsqu'il me fait reconnaître que cette attitude n'est qu'une grimace à l'adresse du public ? Comment m'intéresser à ces énormes squelettes que vous voyez dans le cabinet d'anatomie comparée, lorsque dans mon rêve je les voyais couverts de chair et tout pantelants ? Un peu d'imagination, je crois, est partout un utile superflu, mais dans les galeries de zoologie, c'est du nécessaire. Qui-

Puisque, au risque de paraître quelque peu pédant, nous venons de prononcer les mots de science, remplissons tous nos devoirs de cicérone, et, avant de promener nos lecteurs dans les autres parties du jardin, monons-le directement au cabinet d'histoire naturelle. Aussi bien, un peu de repos dans ces salles si intéressantes pourra leur être nécessaire.

Le public n'est admis dans les galeries que le mardi et le vendredi, de deux à cinq heures en été, et de deux heures

conque n'est pas un peu nécromancien, et ne sait pas évoquer les morts, court grand risque, je le crains, de trouver bien longue sa promenade au milieu d'un monde empaillé ou conservé dans l'alcool. Heureusement l'imagination comme l'esprit court aujourd'hui les rues.

Quand on a visité les différentes salles du cabinet de zoologie ; quand on a suffisamment regardé les animaux féroces, les singes, parmi lesquels Jack l'orang-outang occupe un rang distingué, les reptiles en bocal ou en plein air, les tortues, le boa anacondo, le serpent à sonnettes ; quand on a cessé d'admirer dans les galeries d'ornithologie tout le peuple charmant qui les remplit, fouillis de pierres précieuses dans lequel l'œil se plonge avec éblouissement ; quand on a parcouru la collection si variée des mollusques, des annélides et des Pnyomés ; quand on a considéré toutes ces coquilles aux formes bizarres et aux splendides couleurs, la coquille nacrée qui produit les perles fines et celle dont on tire la soie avec laquelle on a fabriqué un gant offert à la curiosité du public ; quand enfin on a examiné un à un les squelettes et les os du cabinet des fossiles, ou n'a encore vu qu'une petite partie des trésors renfermés dans ce prodigieux établissement du Jardin des Plantes : on n'a exploré ni le cabinet de minéralogie, ni le cabinet de géologie, ni le cabinet de botanique, ni le cabinet ni le cabinet de comparaison. Ce dernier est le plus intéressant peut-être, quoiqu'il ne soit pas le plus populaire. Il renferme les squelettes d'un grand nombre d'animaux et une précieuse collection de pièces d'anatomie humaine. Le cachalot exposé dans la cour et les effrayantes mâchoires de baleine qui sont dressées à l'entrée appartiennent à ce musée lugubre. Parmi les squelettes humains, on regarde avec une curiosité mêlée d'horreur ou de tristesse le squelette de l'assassin de Kléber, Soliman, celui de la Vénus hottentote presque aussi belle en cet état que le serait toute autre Vénus ; celui de Bébé, ce pauvre petit nain qui eut un sabot pour berceau et qui mourut de vieillesse à l'âge de vingt-cinq ans ; Bébé, qui le jour de sa naissance était haut de neuf pouces et pesait quinze onces, avait à l'époque de sa virilité une taille de deux pieds. Il pesait neuf livres sept onces, c'est-à-dire le poids d'un melon. Pends-toi, brave Tom-Pouce ! On remarque encore dans la collection le squelette de Rittana Christina, cet être étrange qui, avec un seul corps, avait deux têtes et deux intelligences. On sait que Rittana était mélancolique et malade, tandis que Christina était

d'humeur joyeuse et d'une bonne santé. Quand Rittana ressentit les premières atteintes de la maladie qui l'enleva, sa sœur

ne perdit rien de son enjouement. On se demandait avec anxiété ce que deviendrait celle des deux jumelles qui survivrait à l'autre et qui serait ainsi associée, pour un temps inconnu, à un cadavre. Mais la question fut tranchée d'une manière inattendue et terrible : au moment où la pauvre Rittana rendit le dernier soupir, Christina s'éteignit comme un flambeau qu'on souffle et jetant un cri déchirant. L'assortiment des crânes d'hommes célèbres à divers titres attire aussi les curieux. Les uns regardent avec sympathie le crâne de l'abbé Gaultier, l'apôtre zélé de l'enseignement mutuel ; les autres étudient avec horreur les crânes des assassins réunis en cet osuaire scientifique. Le crâne caractéristique de Catouche est un des plus remarquables.

Les richesses du cabinet de botanique occupent l'extrémité orientale des bâtiments nouvellement construits. Les flâneurs du monde ou de la foule se fourvoient rarement dans ces salles silencieuses. Quels sentiments ou même quelles sensations peuvent éveiller dans l'esprit d'un honnête bourgeois ces herbiers muets, rassemblés dans les cinq parties du monde par d'intrépides voyageurs ? Le Bœtien égaré dans ces lieux admirera peut-être en passant les collections des cryptogames habilement reproduits à l'aide de la cire, mais à ses yeux les champignons de la halle ne sont pas moins dignes d'attention ; ils ont de plus l'avantage d'être comestibles.

Le cabinet de minéralogie est également peu fréquenté par le public. Les étrangers, les provinciaux qui désirent tout voir, parcourent les salles au pas de course, s'arrêtant seulement aux beaux endroits, comme certains lecteurs de romans : on manque rarement de faire une station devant la vitre qui protège un diamant placé entre un fragment de houille et un fragment d'anthracite, ainsi qu'un juste entre deux criminels, ou, si l'on aime mieux, ainsi que la belle Virginie entre ses deux négresses. On s'arrête encore habituellement devant la pierre d'achèvement des savants, parce que ces messieurs n'en savent pas plus long sur son compte que nous autres ignorants.

Nous ne dirons rien du cabinet de géologie, dans lequel on n'entre pas sans préméditation, tant les objets sont assurés d'avance de n'y rencontrer aucun spectacle frivole. Nous ne parlerons pas non plus de la bibliothèque, quoiqu'elle possède de véritables trésors de science et d'art. La collection des peintures sur vélin suffirait seule à exciter l'intérêt le plus



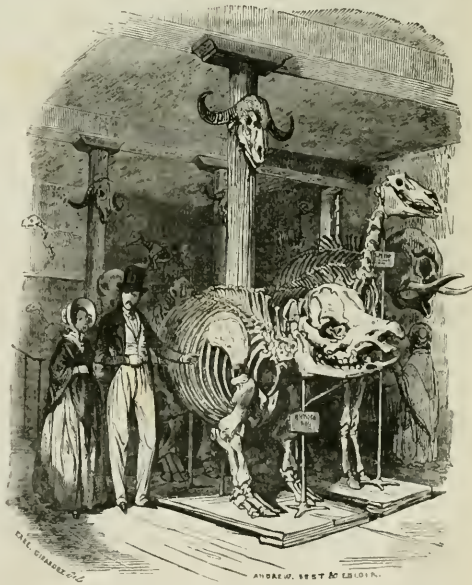
Le Jardin des Plantes. — I a galerie des singes.



Le Jardin des Plantes. — Intérieur des galeries d'histoire naturelle.

en guerre avec le monde, la France ouvrirait encore un asile à la science et à la méditation serene.

En sortant des bâtiments situés sur la rue à laquelle l'illustre Buffon a donné son nom, on retrouve avec plaisir les belles allées de marronniers et de tilleuls du jardin. Après avoir parcouru les nécropoles de la science, après avoir passé quelques heures au milieu des débris de toutes sortes, débris humains, débris d'animaux, débris de végétaux, c'est avec une profonde volupté qu'on respire le grand air imprégné de parfums et qu'on repose son regard sur des groupes animés de jeunes mères au doux sourire et d'écoliers pétulants. Sans se dissimuler le prix infini des collections qu'on vient de visiter, on se dit tout bas qu'après tout, vivre ce n'est pas étudier, c'est marcher, c'est contempler les vivantes merveilles de la création au milieu desquelles l'homme a été placé comme le témoin de Dieu. Le soupir de bonheur ou le cri d'admiration que nous arrache la vue d'un beau paysage, d'un bel arbre ou d'une belle fleur, est plus agréable à l'auteur du monde, soyons-en bien sûrs, que l'effort de notre intelligence pour pénétrer ses secrets. L'artiste suprême aime mieux les naïfs et les simples que les raffinés acharnés à la



Le Jardin des Plantes. — Intérieur du cabinet d'anatomie comparée.

vis. Cette bibliothèque, riche en livres d'histoire naturelle, a été fondée en 1795. Ainsi, au moment même où elle entrain

critique de ses œuvres. Donc qu'il nous l'atmosphère scientifique que pour rentrer au milieu de ces bosquets, dont les fraîches

odeurs et le murmure semblent nous rappeler sous leurs ombrages.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

Agriculture. Nous recommandons au public, et particulièrement aux agriculteurs, la Société d'assurances mutuelles contre la grêle, les accidents et la mortalité des bestiaux, connue sous le nom de la LIÉGERIENNE, autorisée par ordonnance du roi. Cette mutuelle, qui embrasse aujourd'hui quarante-six départements, offre aux propriétaires et fermiers toutes les garanties désirables contre les pertes auxquelles ils ne sont que trop souvent exposés. Cette compagnie dotée de la sagesse et de l'activité intelligente de sa bonne administration se charge de faire des capitaux assurés d'accroître rapidement chaque année.

La LIÉGERIENNE étend ses opérations dans les cinquante départements dont les noms suivent, et où elle est représentée : Aisne, Alier, Ardennes, Aube, Calvados, Charolais, Charente-Inférieure, Cher, Côte-d'Or, Creuse, Doubs-Savoie, Dordogne, Eure-et-Loir, Gironde, Haute-Marne, Haute-Saône, Haute-Vienne, Indre-et-Loire, Jura, Loire-et-Cher, Loiret, Loire, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Meuse, Nièvre, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Vendée, Vienne et Yonne.

La direction générale est à Paris, 11, boulevard Poissonnière (maison du Pont-de-Fer).

La direction particulière du département de la Seine est à Paris, rue de Lanery, 9.

Cartes de l'Algérie.

CARTE TOPOGRAPHIQUE DE L'ALGÉRIE dressée par M. L. Bouffard, sur les documents les plus récents et complétés par ses travaux, par le dépôt de la guerre et aux travaux de M. J. Garnier, Garnier et Renou, membres de la commission scientifique de l'Algérie. Une feuille jésuite colorée,

accompagnée d'une brochure de M. M. Carlette et Worms, intitulée : Description et navigation de l'ALGÉRIE. Prix de la carte avec la brochure : 2 fr. 50 c. La brochure se vend séparément 50 c. CARTE DE L'ALGÉRIE, dressée par M. L. Bouffard, indiquant les points occupés par les Français et les territoires de colonisation, avec les plans des environs d'Oran, d'Alger, de Blidah et de Bone, et une notice sommaire de M. Mac-Gilchrist sur les principaux événements qui se sont passés en Algérie depuis 1830. Une feuille grand-rasou colorée. Prix, 1 fr. Librairie de L. Hachette et comp., à Paris, rue Pierre-Sarrasin, 12; — à Alger, rue de la Marine, 117.

Châteaubriand illustré

à 50 cent. la livraison. GARRIEL DE GONET, éditeur, rue des Beaux-Arts, 6.

C'est un écrivain national et dont tout Français désire connaître les ouvrages, c'est assurément M. de Châteaubriand. Tout homme intelligent posséderait aujourd'hui ses travaux littéraires, si l'acquisition en n'était pas facile. La publication par fraction lève tous les obstacles et cette publication est commencée. La première livraison contient une composition artistique de M. G. Sial, gravée par Th. Geoffroy, et tirée sur papier de Chine. Ce dessin est un véritable chef-d'œuvre de goût et d'exécution.

Belle édition, complètement nouvelle; dessins sur Chine, composés par G. Sial, gravés sur acier par Ch. Geoffroy.

L'ouvrage formera environ deux cents livraisons, qui paraîtront le jeudi de chaque semaine.

La Musique mise à la portée

DE TOUT LE MONDE, par J. F. FÉTIS père. Trois

sième édition, revue, corrigée et très-augmentée, forme en livraisons in-8° à 50 centimes, par M. BRANDUS et C^e, successeurs de SCHLESINGH, éditeurs de musique, 97, rue Richelieu.

Les abonnés de la Gazette musicale recevront cet ouvrage gratis.

Le souvenir que nous avons gardé de ce livre à sa dernière édition, la haute idée que nous nous sommes faite et les quelques livraisons qui ont déjà paru, nous permettent de recommander cet ouvrage à nos lecteurs comme une véritable encyclopédie musicale et la plus simple et la plus lumineuse de toutes les parties de cet art.

Librairie d'Agriculture

de Mme BOUCHARD-HUZARD, rue de l'Épéron, 7.

MANUEL PRATIQUE DE LA CULTURE MARAÎCHÈRE DE PARIS, contenant l'histoire de cette culture, sa statistique, l'exposé, mois par mois, des travaux à exécuter et des produits à récolter, et tout ce qui concerne la culture des premiers, des cultures forcées, pour les divers légumes, salades, melons, fraises, champignons, etc.; ouvrage qui a remporté la grande médaille d'or de la Société royale et centrale d'agriculture; par M. MORAN et DAVENE, jardiniers-maraîchers. 4 vol. in-8, 5 fr.

CULTURE DES JARDINS MARAÎCHERS du midi de la France, contenant la culture de chaque espèce de légumes, les travaux journaliers d'exploitation d'un jardin maraîcher, le choix et la récolte des graines, et en général tout ce qui concerne les cultures bâties, pour les salades, les melons, les fraises, etc.; suivie d'un traité des cochets et de leur formation; par M. Maffra, de Pexenus. Ouvrage couronné par la Société royale et centrale d'agriculture, 4 gros vol. in-8, 5 fr. 30 c.

Maison Demarson et Chardin, parfumeurs, fournisseurs du roi, rue Saint-Martin, 15.

Le rang élevé que cette maison occupe depuis longtemps dans la parfumerie française nous dispense de lui consacrer un article plus détaillé; notre appréciation ne portera que sur quelques-unes de ses préparations les plus en vogue, telles que l'eau de Cologne élixir. Justement appréciée pour la délicatesse de son parfum et ses qualités spéciales pour la toilette. Le savon de la duchesse au lait d'amandes, pour blanchir et adoucir les mains, n'a pas moins de succès que la délicieuse pomade au beurre de cacao, ou à la vanille blanche; ici se rencontrent dans la toilette de toutes les dames élégantes aussi bien que l'eau et la poudre dentifrice du docteur Offman et l'extrait au géranium rose, qui donne au mouchoir son parfum si distingué. MM. Demarson et Chardin ont obtenu la grande médaille de la Société royale d'horticulture pour la culture du géranium royal et son emploi en parfumerie.

Extrait du rapport du jury central sur les travaux Demarson et Chardin, composés de MM. le baron Théard, président; Darel, Payen, Berthier, Dumont, Brogniart, Clément Desormes, Chevren et les autres.

« Les savons que MM. Demarson et comp. ont envoyés à l'exposition sont ceux qui représentent le mieux la grande fabrication dans ce genre; je n'en saurais pas de mieux, justament appréciés des consommateurs, nous dispensent d'en faire l'éloge; parfums, nuances, tout y est observé. Ces produits prouvent que MM. Demarson et Chardin connaissent la grande savonnerie, et qu'ils jouent pour ainsi dire avec les difficultés qu'elle présente. Le jury central considère ces produits comme étant bien dignes de la médaille qu'il leur a décernée. »

(La suite au prochain numéro.)

COMPLET. En vente à la librairie J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et C^e, rue Richelieu, 60. COMPLET.

PRINCIPALES DIVISIONS DE L'OUVRAGE.

Géographie physique et mathématique. — Physique du sol. — Météorologie. — Géologie. — Géographie botanique. — Zoologie. — Agriculture. — Industrie minière. — Travaux publics. — Finances. — Commerce et Industrie. — Administration intérieure. — État civil. — Droit militaire. — Législation. — Instruction publique. — Géographie médicale. — Population. — Ethnologie. — Géographie politique. — Paléogéographie et Numismatique. — Chronologie et Histoire. — Histoire des religions. — Langues anciennes et modernes. — Histoire naturelle. — Histoire de l'architecture. — Histoire de la sculpture et des arts plastiques. — Histoire de la peinture et des arts du dessin. — Histoire de l'art musical. — Histoire du théâtre. — Cosmologie.

PATRIA

ÉPIGRAMES : La France... le véritable soldat de Dieu. (SHAKESPEARE, King John.) Le plus beau retour après celui du ciel. (GRÓTIUS, De jure belli et pacis.)

LA FRANCE ANCIENNE ET MODERNE

MORALE ET MATÉRIELLE

Ou Collection encyclopédique et statistique de tous les faits relatifs à l'histoire intellectuelle de la France et de ses colonies.

NOMS DES AUTEURS DE PATRIA.

M. J. ACCARD; F. BENOIST-LÉON, ancien élève de l'école des Chartes; A. BUAYAT, docteur ès sciences, professeur de physique à l'école polytechnique; F. CHASSAGNIAT, maître des requêtes, historiographe de la marine; A. DE BAYOIS, ancien élève de l'école des Chartes; DIDOT-DELANOË; DESPONTES, avocat; PAUL FERRVAT, docteur ès sciences, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Montpellier; J. DE LA LANAIS, ingénieur des ponts et chaussées; LUDOVIC LAJANNE, ancien élève de l'école des Chartes; L. CHATELAIN, ingénieur des mines; A. LE BOUTILLIER, docteur en médecine; Ch. LOUANOË; Ch. MARTINS, docteur ès sciences, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; Victor RAULIN, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Bordeaux; P. RICHARDS, de la Comédie-Française; LEON VARNVOË, architecte du gouvernement; Ch. VENGÉ, docteur en droit.

Les noms marqués d'un astérisque indiquent les collaborateurs du MILLION DE FAITS.

UN TRÈS-FORT VOLUME IN-12 (en deux parties), format du MILLION DE FAITS, de 2,500 colonnes de texte, renfermant en outre plus de 400 colonnes pour une table analytique des matières, une table des figures, un état des tableaux numériques, et un index général alphabétique. — Imprimé en caractère nonpareille.

Orné de plus de 300 gravures sur bois, de cartes et de planches coloriées, et contenant la matière de 16 forts volumes in-8.

Prix : broché en deux parties, 18 FRANCS; franco par la poste, 22 FRANCS, sur demande accompagnée de mandat; élégamment cartonné avec toile anglaise, 20 FRANCS.

Chez J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER et Comp. rue Richelieu, n° 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8° à deux colonnes, petit texte, contenant matière de plus de cinq feuilles in-8° ordinaire, et renferme un Traité complet.

LISTE DES TRAITÉS CONTENUS DANS L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE.

Les Traités publiés sont imprimés en italique.

Table listing 85 subjects from Sciences mathématiques to Économie, including topics like Arithmetic, Zoology, Botany, Agriculture, and various sciences.

Conditions de la Souscription.

L'INSTRUCTION POUR LE PEUPLE, OU CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES, formera 2 volumes grand in-8° imprimés en caractères neufs, sur deux colonnes, et ornés de gravures sur bois dans le texte. — Chaque Traité, contenu dans une feuille, renfermera la matière de plus de 3 feuilles in-8°. — L'ouvrage sera publié en 100 livraisons d'une feuille chacune à 25 centimes. — Il paraîtra une livraison, quelquefois deux, chaque semaine. — En payant d'avance 25, 50 ou 100 livraisons à raison de 30 centimes par livraison, on les reçoit franco par la poste. — Toute demande de souscription doit être faite par lettre affranchie, accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre des éditeurs.

Chronique musicale.

M. Bordas a continué ses débuts, à l'Académie royale de musique, par le rôle de Fernand dans la *Favorite*. Nous avons dit, dans notre dernière chronique, que le nouveau ténor avait fait sa première apparition dans le rôle de Gérard, de la *Reine de Chypre*. Ces deux soirées suffisent-elles à la critique pour porter un jugement définitif sur le talent du débutant? Nous ne le croyons pas; car jusqu'à présent M. Bordas nous paraît trop dominé par la peur inévitable d'un début en face d'une salle aussi complètement remplie que l'était celle de l'Opéra à ces deux représentations. Cependant on doit dire déjà que le nouveau pensionnaire de M. Léon Pillet s'acquitte de certaines parties de ses rôles de manière à mériter l'indulgence et même les encouragements du public dans les passages moins bien rendus. M. Bordas a très-bien dit, par exemple, la première romance de la *Favorite*, avec une belle émission de voix, et une juste intonation irréprochable. Le duo suivant avec Balhazar lui a pareillement valu bon nombre d'applaudissements. Il a été moins heureux dans les deux autres morceaux du premier acte : le duo avec Léonor et l'air final. Il est vrai que cet air est très-désavantageux à chanter, et que jamais aucun ténor n'y a produit d'effet. Dans les scènes du troisième acte, qui exigent une diction très-énergique, la voix de M. Bordas a paru faible et peu assurée. Cette opinion défavorable aurait prévalu à la fin de la soirée, si, au beau duo du quatrième acte, excité sans doute par l'enthousiasme que les élargissements dramatiques de madame Stoltz soulevaient de tous les points de la salle, le ténor ne s'était tout à coup montré digne, lui aussi, de semblables ovations; et il a chanté sa phrase alors avec une vigueur dont on ne l'aurait peut-être pas jusqu'à soupçonné capable. En ce moment le succès du chanteur n'avait plus rien à envier à celui de la cantatrice.

Jamais madame Stoltz n'a mieux joué et chanté le quatrième acte de la *Favorite* qu'à cette représentation. On sait que ce rôle, et surtout cette partie de ce rôle, a toujours été son plus grand triomphe. L'affiche annonçait qu'elle s'y montrerait pour la dernière fois. On comprend que l'artiste ait voulu laire ses adieux au public de façon qu'il ne fût pas facile de l'oublier; aussi s'est-elle surpassée elle-même. Le public n'a pas voulu, de son côté, demeurer en reste : de frénetiques battements de mains, des fleurs en quantité lancées sur la scène, et le rappel de l'actrice après la chute du rideau, ont été l'expression et le témoignage de sa satisfaction, peut-être même faudrait-il ajouter de sa sympathie; tant l'esprit du public est de nature changeante. M. Barroilher a dit comme à son ordinaire le rôle d'Alphonse, c'est-à-dire avec *cebrío* qui n'est qu'un lit, et qui le fait applaudir quoi qu'on en ait. La soirée, en un mot, a été très-belle; et il serait à souhaiter qu'il en fût toujours de même à l'Académie royale de musique.

Les habitués de ce royal spectacle ont revu, lundi dernier, avec un plaisir extrême, une ancienne connaissance qu'ils regretterent dès le jour même de son départ, et qui n's'ont pas cessé de désirer depuis lors. Nous voulons parler de M. Alizard, qui a fait, ce soir-là, sa rentrée à l'Opéra par le rôle de Bertram dans *Robert le Diable*. Il y avait longtemps qu'on n'avait entendu chanter ce rôle d'une façon aussi magistrale. La belle voix de basso de M. Alizard, dont on se rappelle la puissance, a gagné encore en mordant, en même temps qu'elle a acquis de la souplesse et de la douceur. Son étendue, qui embrasse plus de deux octaves, est aujourd'hui des plus rares, égale, juste, bien posée sur toutes ses cordes, d'une sûreté jamais douteuse, parce que M. Alizard a, sur la plupart des chanteurs, l'avantage d'être excellent musicien; les airs de Mozart, de Rossini, de Meyerbeer ou d'Italiens ne renferment aucune difficulté qu'elle ne puisse rendre textuellement. Aussi la rentrée de ce maître chanteur a-t-elle été pour lui un véritable triomphe. Aucune partie de son rôle n'a été inférieure à l'autre; mais c'est surtout l'air du troisième acte qui a excité le plus grand enthousiasme. Peu s'en est fallu qu'on ne le lui fit répéter. Nous félicitons M. Léon Pillet de s'être attaché de nouveau un sujet si précieux, fait pour devenir le Labache de son théâtre.

Parmi les concerts de la semaine dernière nous en devons signaler plus particulièrement deux qui ont eu lieu chez Herz. Le premier, donné au profit de l'œuvre des Ardents, offrait, dans la partie exécutée, l'intéressante réunion d'artistes et d'amateurs concourant à une bonne action; et ces amateurs n'étaient pas seulement des marquises et des comtes, c'étaient aussi de simples ouvriers, un chœur d'orphéonistes qui ont exécuté un *chant de guerre* et un *chœur de soldats*. Nommer MM. Godefroi et Lecieux, c'est dire qu'on a applaudi

le harpiste le plus extraordinaire et un violoniste des plus éminents. Les noms de madame la marquise de Gabric, de mademoiselle Vera, de MM. le comte de Caix, le vicomte O'Neill, Cialatta, en disent plus que des éloges. Mais la reine de cette belle fête musicale était une jeune personne de seize à dix-



Madame Stoltz.

sept ans, que la nature semble avoir comblée de ses plus riches dons. Il n'est plus question, en ce moment, dans tous les salons du grand monde, que de mademoiselle de Santa-Coloma, de sa voix admirable, de la perfection de son chant, de la manière simple dont elle en fait usage. Est-ce à l'art que, si jeune, elle doit un si grand talent? Quelque peine qu'on éprouve à le dire, il faut bien avouer que presque jamais le travail et les méthodes ne produisent de semblables merveilles. Ce qui explique pourquoi, en entendant chanter mademoiselle de Santa-Coloma, un de nos plus grands chanteurs, célèbre professeur lui-même, lui aurait dit : « Gardez-vous bien, mademoiselle, de prendre un maître de chant. » N'est-ce pas ici le cas de répéter ce que Gluck disait un jour à un grand seigneur de son temps : « Quel dommage que vous ne soyez qu'amateur ! »

L'autre concert, dont nous aimerions à rendre compte en détail, si l'espace nous le permettait, est celui de M. Lecieux, qui a eulien le lendemain de celui dont nous venons de parler. Nous dirons du moins tout le plaisir qu'on a éprouvé à entendre M. Lecieux chanter sur son violon avec cette élégance simple, cette beauté de son, ce style pur, qui le distinguent. La réputation de ce jeune artiste grandit tous les jours, et chaque de ses rencontres avec le public lui vaut un succès.

Rien ne serait certainement plus doux que le devoir d'un chroniqueur, s'il n'avait toujours que des éloges à donner à tout ce qu'il voit ou entend. Que ce court préambule serve d'explication à l'embarras dans lequel nous sommes, ne pouvant nous dispenser de parler de la salle Ventadour, et cette œuvre étant loin de répondre à la réputation de compositeur lors de l'âge, que ce musicien s'est acquise par ses ouvrages qui l'ont fait précédemment connaître. Cette fois, M. Douay a voulu traiter en musique le magnifique sujet de *Jeanne d'Arc*. Il l'a divisé en trois parties, et l'a pompusement qualifié du nom de *trilogie musicale* à grand orchestre, avec chœurs et voix principale. Chaque partie, en outre, a son titre particulier : — *VACUOLÉENS*. — (*La Place du Village*). — Scènes pastorales; — la Vision; — les Adieux. — *REIMS*. (*La Place Royale*). — Scènes religieuses; — Marche triomphale au quinzième siècle; — la Gloire; l'Oubli. — *ROUEN*. — (*La Place du Vieux-Marché*). — Scènes populaires du moyen âge; — les Crieurs; — le Carillon des trépassés; — l'Anathème et chœur des trondans; — le Supplice. — Tel est le plan de cette œuvre, qui annonce de la grandeur et de la variété. La conception en est heureuse. Malheureusement, la réalisation n'y répond nullement. Villageois de Vaucouleurs, populace de Reims ou trondans de Rouen, tous chantent à peu près sur le même ton décoloré. Le seul chœur qui soit empreint d'une couleur plus vive et distinctive est celui des Crieurs, à la troisième partie. Mais le défaut capital de cet ouvrage est dans la figure même de Jeanne, dont le caractère sublime ne semble avoir eu aucune façon été compris par le musicien. Quelle a été son intention, par exemple, en faisant déclamer tout le récit de la vision de Jeanne sur la même

note d'un bout à l'autre? Et ce récit n'a pas moins de huit grands vers alexandrins. La mélodie des stances que chante Jeanne n'est pas non plus suffisamment caractérisée; et l'on ne saurait rien entendre de plus déplacé que les roulades, avec leur prétention inopportune au brillant effet, dont le chant de l'héroïque vierge est ornémenté, lorsqu'elle dit ces paroles :

Ah ! si ma faiblesse est un crime,
Et s'il faut expier un tort,
Que seule, hélas ! pauvre victime,
Je trouve des fers ou la mort !

L'œuvre de M. Douay est donc manquée de tout point, ou à peu près, le talent d'instrumentation ne pouvant, en aucun cas, suppléer à celui qu'exige l'emploi des parties vocales, qui sont censées y remplir le rôle essentiel et dominant. M. Douay étale plus à son aise ses qualités propres dans l'ouvrage qui formait la seconde partie de son concert, où le chœur n'intervient que secondairement et comme une sorte d'explicateur des effets d'orchestre. Cet ouvrage, intitulé *La Chasse royale* (vision de Henri IV), légende de la forêt de Fontainebleau, était déjà connu d'une partie du public, qui l'avait applaudi, l'an dernier, à la salle de la rue Saint-Honoré. Les cors y sont particulièrement employés avec une habileté remarquable, dans une peinture spéciale et musicale de la chasse. Mais la fâcheuse impression produite par la première partie du programme a fait retomber son contre-coup sur la seconde; et *La Chasse royale* n'a pas eu tout le succès qu'elle méritait et qu'elle avait obtenu, il y a un an. Du reste, le seul morceau vocal de cette œuvre, l'apparition et les couplets du grand-veneur, est malheureusement d'une conception faible et peu favorable à la voix. Sous ce rapport le talent de M. Douay laisse encore beaucoup à désirer.

GEORGES BOUSQUET.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Vingt fois sur le métier remettons notre ouvrage,
Polissons-le sans cesse et le repolissons.

On s'abonne chez les directeurs de Poste et aux Messageries, et chez tous les principaux libraires de la France et de l'étranger.

- ABBEVILLE, GRARE; — AGEN, BERTRAND; — AIX, AUBIN; — ALENÇON, BODE, POUPART; — ALGER (Afrique), BASTIDE, DUBOS FROES et MAREST; — AMIENS, CARON, madame DUPUIS, PREVOST-ALLO; — AMSTERDAM (Hollande), DEYACBAUX, L. VAN BAKENNES; — ANGERS, GACHEZ; — ANGOULÈME, CHABOT, MACPIE, PÉREZ-LECLERC; — ANNECY (Savoie), DIDIER-MONSET; — ANVERS (Belgique), FROMENT; — APT, JEAN; — ARGENTAN, PÉREZ-LECLERC; — ARNHEM (Hollande), RUY; — ARRAS, TORINO; — AUXERRE, LEBLANC-DESFORGES, GUILLAUME MAILLEFÈRE; — AVALON, mademoiselle CHAMEROT; — AYESNES, DUBOIS; — AVIGNON, CLEMENT SAINT-JUST; — AVRANCHES, DESJARDINS.

(La suite à un prochain numéro.)

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE fils et Compagnie, rue Darnielle, 2.